



SOMMAIRE



2	SOMMAIRE ET RENSEIGNEMENTS UTILES	20	1918
3	LE MOT DU MAIRE	19	ÉMILE-LOUIS JULHÈS
4 - 5	LES ACTIONS COMMUNALES EN BREF	21	MORTS POUR LA FRANCE
6 - 7	POUR UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE	22 - 23	LETTRE À UN POILU
8 - 9	OBJECTIF « ZÉRO PESTICIDE »	24 - 25	LA FABRIQUE PAROISSIALE
10	LES FINANCES COMMUNALES	26 - 27	CINÉMA : L'HISTOIRE DU RAYLINEX
11	FLORENCE ET JONAS	28	LE CARROI
12	LES 20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE	29	ISABELLE ROUZEAU
13	ÇA A BOUGÉ À LA « BIBLI » EN 2018 !	30	FESTIVAL À LA RUE !
14 - 15	LAURENT GUILLAUDEAU	31	ÉTAT CIVIL
16 - 17	ACTIVITÉS DES ÉCOLES	32 - 33	ASSOCIATIONS
18 - 19	MANIFESTATIONS MUNICIPALES	34 - 35	AGENDA 2019
		36	GAGNANT DU CONCOURS PHOTO « MON JARDIN AU NATUREL »

- **Mairie** - 12 rue de la Mairie – Tél : 02 48 64 81 21 ou 02 48 64 80 70
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h
- **École maternelle** - CP - CE1 - CE2 - 13 rue de la Liberté
Tél : 02 48 64 87 63
- **École CE2 - CM1 - CM2** - 12 rue de la Mairie
Tél : 02 48 64 89 87
- **Accueil périscolaire** - 12 rue de la Mairie
Tél : 02 48 64 89 89
- **Restaurant scolaire** - 12 rue de la Mairie
Tél : 02 48 64 89 88
- **Collège Béthune Sully** - 1 rue des Écoles - 18250 Henrichemont - Tél : 02 48 23 52 80
- **Bibliothèque municipale** - 3 rue Franche
Tél : 02 48 64 07 03
Ouverture le lundi de 16h à 18h et le mercredi et samedi de 15h à 17h
- **Assistante sociale** - Permanence à la mairie, le lundi de 9h à 12h - Tél : 02 48 64 81 21 ou 02 48 80 70
- **Résidence-autonomie Louis Jouannin**
16 rue du Foyer Logements - Tél : 02 48 64 80 98
- **La Poste** - 1 route de Bourges - Tél : 02 48 64 65 66
Ouverture du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Le samedi de 9h à 12h
- **Trésor Public** – 5 Rue du Château d'eau
18220 Les-Aix-d'Angillon - Tél : 02 48 64 40 72
- **Communauté de communes Terres du Haut Berry**
31 bis route de Rians – 18220 Les-Aix-d'Angillon
Tél : 02 48 64 75 75

- **Paroisse de Menetou-Salon/Saint-Martin-d'Auxigny**
17 rue de l'Église – 18110 Saint-Martin-d'Auxigny -
Tél : 02 48 64 50 50
- **Centre d'accueil touristique** (salle des fêtes et caveau)
23 rue de la Mairie – Tél : 02 48 64 85 26
- **Salles de réunion Pierre Clément** - rue de Fontbertrange
Tél : 02 48 64 85 47
- **SAMU** - Tél : 15 (service d'aide médical d'urgence)
- **Sapeurs-pompiers** - Tél : 18
- **Gendarmerie** - Tél : 17
- **Médecin** – Dr. ROBERT Christophe - 5 rue de la Liberté
Tél : 02 48 64 83 72
- **Pharmacie des Coteaux** - TUVACHE Servane
3 place de l'Église - Tél : 02 48 64 81 11
- **Infirmières**
Mme JEGOREL Carine - Mme GROLIER Catherine
5 rue de la Liberté - Tél : 02 48 64 83 72
- **Taxi** - M. MUSARD Gabriel – 12 bis rue de la Gare
Tél : 06 15 11 42 02
- **Ambulancier** - SARL MARQUET - ZA des Petits Clais
18110 Saint-Martin-d'Auxigny - Tél : 02 48 64 15 15
- **Vétérinaire** - M. PAIN Stéphane - ZA des Petits Clais
18110 Saint-Martin-d'Auxigny - Tél : 02 48 64 63 67
- M. Alain DECHENE - Rue de Verdun - 18250 HENRICHEMONT – Tél : 02 48 26 70 95

Liste des participants à l'élaboration du bulletin municipal 2018

Éditeur : mairie de Menetou-Salon - Directeur de la publication : Pierre FOUCHET - Rédaction : Alain ASSADET - Francis AUDIOT - Jean-Pierre BRANCHU - Le Carroi : Isabelle ROUZEAU et Basile SABIN - Jacky DELARGE - Cyril DUFLOUX (Chambre d'Agriculture du Cher) - Les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 de Mme BONDON et Mme TRAN - Pierre FOUCHET - Sol FOUCHET - Jean-Claude GORDET - Stéphanie JACQUET - Jean-Marc KOENIG - Odile LAUGERAT - Magali MALLET - Laurent MARTIN - Narcisse PHILIPPE - PROSPER - Martine RAIMBAULT - Alain ROBLET - Hervé RODRIGUEZ - Maryse ROBIN - Nadia RODRIGUEZ - Virginie SAUTEREAU.

Conception et réalisation : ZONE LIBRE – Tirage 1000 exemplaires – Distribution : La municipalité – Crédit photos : CHAMPS LIBRES - Alain ASSADET - Laura ASSADET - Les bénévoles de la bibliothèque - Claire BONDON - Lucette BORDAT - Le Carroi : Isabelle ROUZEAU et Basile SABIN - Matthieu DERET - Cyril DUFLOUX (Chambre d'Agriculture du Cher) - Philippe GILLET - La famille GUILLAUDEAU - Jérémie LEBLANC - Florence LEDOUX - Stéphanie JACQUET - Liliane LIGER - Magali MALLET - Narcisse PHILIPPE - La P'tite Tribu - Martine RAIMBAULT - Maryse ROBIN - Hervé RODRIGUEZ - Thi Diem Hong TRAN - L'Université Populaire - ZONE LIBRE.



Chères Monestrosaloniennes, chers Monestrosaloniens,
Une nouvelle fois, je m'interroge sur le rôle des élus de terrain que nous sommes. Au fur et à mesure des années, ce rôle a évolué, a changé. À mon sens ce n'est pas une évolution, mais bien un changement irréversible qui nous est imposé par les gouvernements successifs. Les applications programmées de cette fameuse loi Notre, telles un rouleau compresseur, réduisent de façon maligne et insidieuse notre échelon décisionnel communal. Plus la commune est petite et plus la commune en pâtit. Il faut donc lutter pour ne pas perdre tous nos domaines de compétence et évidemment les dotations financières qui vont avec. Je comprends les abandons de mandat de certains de mes collègues, je comprends leur ras le bol, mais baisser les bras équivaut à une capitulation.

Et là ce n'est pas possible, le noyau communal où nous avons choisi de vivre est bien le centre nerveux de nos relations de proximité. Être dépouillé équivaut à la mort de notre territoire rural.

La mairie est bien le lieu où, localement, tout un chacun peut venir se renseigner, rencontrer les élus et tenter de résoudre ses problèmes quotidiens. C'est bien un lieu privilégié de dialogue de proximité malgré l'avènement d'Internet et de tout son espace virtuel.

Sachez que vos élus et les équipes administratives et techniques sont dévoués corps et âme à votre bien être. Toute l'équipe municipale est présente et nous ne nous laissons pas aller. Lisez plutôt ce bulletin 2019 et vous vous rendrez compte de l'activité et de l'énergie extraordinaire qui règnent au sein de notre conseil, des associations et chez nos concitoyens.

Pêle-mêle, mais pas tant que ça, nous vous parlons :

- Des actions communales : Zéro pesticide, travaux, etc. ;
- De la culture de pommes de terre ;
- D'animations : Écoles, festival « À la Rue ! », bibliothèque ;
- D'événements passés originaux : Cinéma, fabrique paroissiale ;
- De la Guerre 14-18 : Émouvante lettre à un poilu ;
- De portraits : L. Guillaudeau, Isa, F. et J. Ledoux ;
- Des associations : nouvelles et anciennes.

Et puis, et puis... vous pourrez découvrir l'agenda des manifestations 2019 connues à ce jour. Retenez aussi que ce sera le soixantième anniversaire de l'appellation Menetou-Salon avec de multiples animations...

À toutes et à tous, l'équipe municipale et les agents territoriaux vous souhaitent un bon millésime 2019 empli d'énergie créatrice, de joie de vivre et de participation citoyenne. Un espoir sincère et personnel : Préservons notre terre nourricière.

Le Maire
Pierre Fouchet



LES ACTIONS COMMUNALES

ACTIONS COMMUNALES



Broyage

Principaux travaux de voiries



L'étude de la sécurisation de la route de Bourges, entre l'église et le giratoire, a été confiée aux services du Conseil départemental avec des mises en place de comptages et différents schémas de circulation, ainsi qu'une demande d'estimation chiffrée.

Une première expérimentation a eu lieu en juin et juillet. Suite aux différentes remarques, des modifications ont été apportées au projet. Des comptages ont été refaits en novembre et la mise en place d'un nouveau dispositif expérimental est prévue en mars prochain pour une réalisation définitive en avril-mai.

La rue de Fontbertrange a aussi reçu une rénovation. Les travaux ont consisté au remplacement des tampons de regards et des bouches à clés, à la création d'un cheminement piétonnier en partie basse avec des bordures, et au renouvellement de la couche de roulement. Cette voie est interdite au plus de 3,5 tonnes dans le sens montant.

La route allant vers la station d'épuration, depuis la route de la Gare, a été élargie sur un côté afin de remettre de la terre sur l'autre côté pour éviter que la circulation ne se fasse sur la conduite principale des eaux usées allant à la station.

Signalétique des hameaux et numérotation des habitations

La dernière phase de la numérotation des habitations et de la signalétique des hameaux a été réalisée, ainsi que toute la signalisation directionnelle pour tous les lieux-dits.

La municipalité a fourni les numéros à chaque foyer, a transmis les nouvelles adresses aux services du cadastre, des impôts et à la poste.

La pose des plaques de numéro visibles depuis la voie publique reste à la charge des administrés, afin que les différents acteurs de secours et de livraisons les trouvent facilement et rapidement.

L'ensemble des fournitures a été commandé à la Société Lacroix. La pose des panneaux a été réalisée par les services techniques de la commune.

Coût : 12 047 € TTC

Modernisation des réseaux

La deuxième tranche des travaux de rénovation des réseaux informatiques et téléphoniques dans les écoles (côté rue de la liberté), a été réalisée durant les vacances scolaires d'été. Maintenant, l'ensemble des bâtiments scolaires et la mairie sont équipés du système numérique adapté pour l'arrivée future de la fibre optique dans la commune. L'équipe enseignante dispose maintenant des outils fonctionnels et adaptés à leurs besoins en réseau. Ces travaux ont été réalisés par la société AURECOM de Bourges.

Coût : 16 560 € TTC

Rénovation des salles de classe

Dans la continuité des années précédentes, la salle de classe du



CE2 (école côté rue de la Liberté) a été rafraîchie. En complément de la remise en conformité avec les normes des réseaux informatiques et téléphoniques, l'entreprise d'isolation Iso Dec, l'électricien Thierry Rouzeau et les peintres de l'entreprise Gauthier ont procédé respectivement à la pose d'un plafond phonique, à la mise en conformité de l'électricité et de l'éclairage et aux travaux de peinture de la salle.

Coût global : 11 327 € TTC

Logement rue Franche

Après une longue attente, le logement communal, sis rue Franche et situé près de la bibliothèque, vient d'être rénové. Cette rénovation a permis de compléter l'isolation, de créer une véritable salle de bains, de mettre en conformité avec les normes actuelles l'éclairage et le chauffage électrique, et de rafraîchir entièrement les revêtements muraux et la peinture. Ce logement ainsi refait à neuf sera loué à partir du 1er février 2019.

Coût : 19 911 € TTC

Monument aux morts

La municipalité de Menetou-Salon s'est engagée depuis le 1er janvier 2017 dans une démarche « zéro pesticide ». Ainsi avec l'aide des conseillers de la chambre d'agriculture du Cher, elle a sélectionné les zones à entretenir en fonction de leur vocation et de leur fréquentation. Certains espaces sont laissés plus naturels et d'autres sont

ACTIONS COMMUNALES



Renforcement des secours de proximité

classés secteurs prioritaires, comme le centre bourg.

Les abords du monument aux morts entraient dans ce secteur prioritaire et la présence des gravillons compliquait le travail d'entretien par les agents techniques. Aussi, a-t-il été décidé de contourner cette difficulté en rénovant l'ensemble et en présentant ce nouvel espace à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les travaux ont consisté à arracher les cyprès qui déperissaient, à reprendre les abords en mettant en valeur les assises en pierre, en proposant une placette imperméable et en aménageant un espace engazonné plus facile à entretenir. Ainsi, le monument est accessible de tous les côtés. L'ensemble sera complété au printemps par des plantations arbustives et florales.

Coût : 3 851 € TTC

Cure de jouvence au terrain de football

L'état des terrains de football a amené la commune à réaliser quelques travaux d'entretien au printemps, de façon à retrouver un couvert végétal nécessaire à la pratique de ce sport. L'entreprise Doisne, spécialisée dans ce domaine, accompagnée de la société Agralys, est intervenue pour désherber, défeutrer, décompacter, semer un nouveau gazon, et épandre engrais et pouzzolane pour drainer et aérer les deux terrains. Après une bonne réimplantation au printemps, l'été et surtout la période de sécheresse ont donné quelques inquiétudes.

Cependant, les employés communaux ont toujours été « aux petits soins » pour garder un bon état général.

Coût : 9 643 € TTC

À noter également, qu'afin d'accueillir

dans de meilleures conditions les 210 licenciés du club de football, les bénévoles de l'Union Sportive Henrichemont/Menetou-Salon ont métamorphosé le « bungalow » jouxtant les vestiaires. Merci à eux !

Nouveau service sur la commune : Broyage de végétaux

Afin de pallier la fermeture du dépôt de déchets verts à Fonbertrange, la municipalité et la Communauté de communes des Terres du Haut Berry organisent des demi-journées « broyages de végétaux » pour les particuliers. Des dates de broyage sont prédéfinies (voir en mairie ou sur le site internet www.menetou-salon.fr). Les personnes intéressées s'inscrivent alors en mairie. Lors du rendez-vous, elles viennent avec leurs végétaux à broyer à Fontbertrange puis repartent avec leurs copeaux (prévoir un contenant). Ce service gratuit, est réalisé par un agent communal et un agent de la Communauté de communes.

Renforcement des secours de proximité

En 2015, la municipalité a signé une convention de disponibilité avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin de permettre à l'un des employés, Sébastien Raymond d'accompagner en intervention les sapeurs-pompiers du centre de secours de Menetou-Soulangis, cela sur son temps de travail.

Le 18 février dernier, une seconde convention a été établie pour Aurélie Guillaudeau, responsable de l'accueil périscolaire, et nouvelle recrue sapeur-pompier volontaire du centre de secours.

Trois communes du Cher, dont

LES ACTIONS COMMUNALES

Menetou-Salon, ont été mises à l'honneur le 11 décembre 2018. Pour récompenser leur engagement dans le volontariat, Madame Ferrier, Préfète du Cher et Madame Richer, Présidente du SDIS du Cher ont remis le trophée « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers du Cher ». à l'occasion de la Sainte Barbe départementale.

Ils se sont installés à Menetou...

Commerce REBOUL'OS

Après 18 années d'activité sur notre commune, nous avons eu le regret de voir partir nos charcutiers Bruno BEUCHÉ et Cyrille, qui ont souhaité donner un nouveau tournant à leur vie. En juin dernier, Loïc et Bérangère REBOULEAU, résidents de Menetou-Salon, ont alors repris le commerce en qualité de bouchers, charcutiers, traiteurs.



Les établissements MOREAU

En novembre dernier, les établissements MOREAU, concessionnaire Massey-Ferguson, dont le siège social se situe à Buzançais, ont ouvert à Menetou-Salon leur 6e base, 3 rue du Remblai. D'importants travaux de rénovation ont été apportés dans le bâtiment existant, ce qui leur permet aujourd'hui de disposer d'un magasin libre-service, d'un atelier de réparation et d'un hangar dédié au matériel neuf.

Souhaitons à chacun la bienvenue et la pleine réussite dans leur domaine d'activité respectif.

POUR UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE



Laurent MARTIN est « fan » de cinéma. Il est co-responsable du cinéma itinérant des Foyers Ruraux à Menetou. Il est aussi membre d'une équipe de l'association « **Chrétiens dans le monde rural** » (CMR) qui réfléchit à des questions d'actualité et de société.

Sur une proposition de Laurent, l'équipe visionne le DVD du film « **Demain** » de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Encouragée par le pape François et sa lettre pour « la sauvegarde de la maison commune », l'équipe réfléchit sur l'environnement et se lance dans une aventure écologique.

« Que pouvons-nous faire à notre niveau ? »

En novembre 2017, Laurent demande la diffusion du film documentaire « **Qu'est-ce qu'on attend ?** ». Ce film réalisé par Marie-Monique Robin, traite de la transition et fait découvrir Ungersheim, un petit village alsacien devenu « autonome », en particulier en matière alimentaire et énergétique.

Cette séance de cinéma est suivie d'un débat avec les participants et les élus présents, puis d'un vote pour savoir quel projet pourrait se réaliser sur notre territoire. La majorité choisit de mettre en place **une action en faveur d'une alimentation saine et locale**.

« Comment faire ? »

En partenariat avec la **commune de Menetou-Salon et l'association Menetou-Salon en Fête**, l'équipe de **CMR** décide de créer un potager pour fournir des légumes à la cantine scolaire.

Le « **Pré de l'Étang** », terrain à l'angle de la rue du Jeu de Paume et de la rue de l'Abbé Berthault, est mis à disposition gracieusement par le domaine du château. Cet ancien potager était à l'abandon depuis des années. Pour commencer, le plus simple est d'y planter des pommes de terre.

Une belle action solidaire se met en place

Le 5 mai, le tracteur d'Olivier ouvre le bal par le labour du futur jardin.

La commune achète à Gamm Vert, **900 plants** de 3 variétés de pommes de terre : amandines, charlottes et sambas.

Le 8 mai, des bénévoles en plantent une bonne partie. Une dizaine de jours plus tard, l'école vient participer à la plantation des tubercules. Chaque enfant plante une patate.

S'en suivent le buttage des jeunes plants, le paillage. Chacun passe de temps en temps surveiller la pousse : aucun doryphore à l'horizon, pas de mildiou... et malheureusement très peu de pluie..., la sécheresse s'ancre sérieusement.

Enfin, vient l'heure de la récolte : les 1er et 7 septembre, Laurent et Fabrice se mettent au volant du Massey Ferguson. Alain guide cahin-caha la charrue. Seaux, pioches, griffes, adultes et enfants bénévoles s'activent derrière « l'attelage », déterrent puis mettent en caisse leurs pommes de terre. Les élèves des classes de CM s'y mettent aussi avec Madame TRAN.

Le bilan est là, un peu mitigé, mais, compte tenu des conditions météorologiques, nous aurions pu nous attendre à pire. **500 kg de pommes de terre sont mis en réserve pour les purées, gratins, frites, soupes et salades.**

Les tubercules griffés ou abîmés sont consommés en frites et pommes vapeur à la Foire aux Melons.

Fin septembre, Liliane s'affaire en cuisine à la préparation du premier écrasé de pommes de terre bio monestrosalonien, pour les enfants de la cantine scolaire. « Alors, comment le trouvez-vous ? » - Chloé répond : « Il est succulent ! »



POUR UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE

« *J'ai aimé réaliser ce projet parce que c'était un projet collectif qui a rassemblé des adultes et des enfants, des novices et des calés en jardinage. Le jardin a produit des pommes de terre mais pas uniquement. Il a produit le plaisir de gratter la terre, de voir pousser, de partager son savoir-faire, de récolter, de manger le fruit de son travail. Des enfants passent à vélo devant le champ et surveillent la croissance des plants. Des anciens se promènent dans le bourg et jettent un œil : « Ça pousse ! »*

L'aventure peut se poursuivre avec toutes les personnes qui veulent apprendre à jardiner ou partager leurs connaissances pour faire pousser des cucurbitacées, des betteraves, des carottes, des poireaux... »

Laurent Martin



2 mai labour du terrain



8 mai : plantation des pommes de terre



9 juin : les pommes de terre sont butées



2 juillet : paillage



1er septembre : 1ère récolte des bénévoles



7 septembre : 2^{ème} récolte des enfants de CE2 - CM1 - CM2



OBJECTIF «ZÉRO PESTICIDE»



S'adapter à l'interdiction des pesticides dans son jardin

À partir du 1er janvier 2019, il sera interdit, pour les particuliers, d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leur jardin. Ces derniers sont utilisés comme herbicides, insecticides, fongicides, mais aussi comme anti-limaces et acaricides. Les produits naturels et ceux autorisés en agriculture biologique seront toujours utilisables. Pour se passer des produits chimiques, il est nécessaire de repenser l'entretien de son jardin et de mettre en place des méthodes alternatives.

Voici quelques astuces pour s'adapter :

Les techniques de désherbage alternatif dans mon jardin

La première technique pour éviter de désherber c'est d'éviter que les herbes ne poussent.

Dans les massifs comme dans le jardin potager, il est possible d'utiliser du **paillage organique**. En plus d'empêcher les « mauvaises herbes » de s'installer, il permet d'enrichir le sol et de conserver l'humidité pour les fleurs et les plants potagers. Il existe une grande variété de paillages : écorces, miscanthus, lin, herbe tondue, déchets de taille, etc. Le type de paillage doit être adapté aux plantes. Par exemple, il vaut mieux utiliser un paillage léger dans le potager et dans les massifs des fleurs annuelles (type lin, herbe tondue).

L'utilisation de **plantes couvre-sol** est aussi une technique préventive au désherbage. Elles peuvent être implantées dans un massif, un talus, le long d'un mur ou en c o r e autour des arbres. En

s'installant rapidement, elles vont concurrencer les herbes indésirables et apporter de la couleur dans le jardin. Il existe une grande diversité d'espèces, comme les géraniums vivaces, la petite pervenche, les sédums, etc. Les espèces doivent être choisies en fonction du type de sol et de l'exposition.



Dans les massifs, le **choix des espèces implantées** peut réduire considérablement leur entretien ; en choisissant des vivaces qui vont rapidement occuper l'espace, à la place des plantes annuelles. À la création du massif, un faux semis, 15 jours avant la plantation, réduit par la suite la pousse des herbes folles.

Maitriser l'enherbement :

Les allées en gravillons et en calcaire vont être difficiles à entretenir sans produits chimiques. Il est conseillé de réduire leur surface au minimum (limitée au passage des véhicules et des piétons) et d'enherber le reste. En effet, il est plus facile de tondre que de désherber manuellement. Sur

les zones restantes, le passage des voitures va participer au désherbage. À d'autres endroits du jardin, il sera nécessaire de désherber. Le désherbage à la main et l'utilisation d'outils manuels, comme la binette, restent les méthodes les plus efficaces pour des petites surfaces. Il est possible aussi d'appliquer des produits naturels (acide acétique, acide pélargonique, etc.) vendus en jardinerie, mais leur efficacité pour le désherbage reste limitée. Dans tous les cas, intervenez quand les plantes sont petites (moins de 3 cm).

Lutter contre les ravageurs et les maladies au jardin

Avant de vouloir lutter contre les petites bêtes et les maladies du jardin, il faut observer les plantes et intervenir uniquement si nécessaire. Naturellement, les insectes, comme par exemple les pucerons, sont maintenus en dessous d'un seuil de nuisibilité grâce à l'intervention d'auxiliaires (insectes consommant les ravageurs du jardin, comme les coccinelles). On intervient uniquement si la population de pucerons devient trop importante.



Concernant les limaces, elles font des dégâts, surtout au printemps, quand les nuits sont humides. Étant donné qu'elles ne peuvent pas se déplacer sur des surfaces sèches et rugueuses, on peut mettre autour des plants de la cendre, de la sciure de bois ou du paillage. Ratisser le sol régulièrement en surface permet aussi d'éliminer les œufs de limaces.

Pour prévenir les maladies, il faut acheter des plants sains et enlever régulièrement les parties malades de la plante. Au potager, il ne faut pas planter la même espèce tous les ans au même endroit, mais pratiquer ce qu'on appelle une rotation des cultures. Il vaut mieux espacer les plantes ou les séparer par d'autres espèces, afin de limiter la propagation des maladies.

Les revues spécialisées en jardinage, et Internet regorgent de solutions alternatives pour lutter contre les ravageurs et les maladies. Il faut les tester et faire partager ses expériences à ses voisins jardiniers.

Dans la rue devant chez moi

Afin d'embellir le cadre de vie de la commune, devant sa maison et sur son trottoir, on peut semer, planter ou bouturer des fleurs. Une fois les plantes bien implantées, cela évite le désherbage. Il est conseillé de semer des graines de fleurs en mélange (jachère fleurie) et de choisir des espèces rustiques. Le semis des graines de fleurs peut se faire au printemps, mais à l'automne, on obtient de meilleurs résultats. En effet, le climat automnal favorise une bonne germination (pluie et température du sol), et les plantes sont moins concurrencées par les herbes indésirables.



OBJECTIF «ZÉRO PESTICIDE»

Actualités sur le passage au « zéro phyto » à Menetou Salon

Depuis le 1er janvier 2017, la réglementation interdit aussi aux communes d'utiliser des pesticides pour l'entretien des voiries et des espaces verts. S'en passer demande à la commune de repenser la gestion et l'aménagement des espaces communaux. Certains espaces ne peuvent plus être entretenus comme avant, et les herbes sauvages sont de plus en plus présentes. Par exemple, les trottoirs en calcaire s'enherbent progressivement.

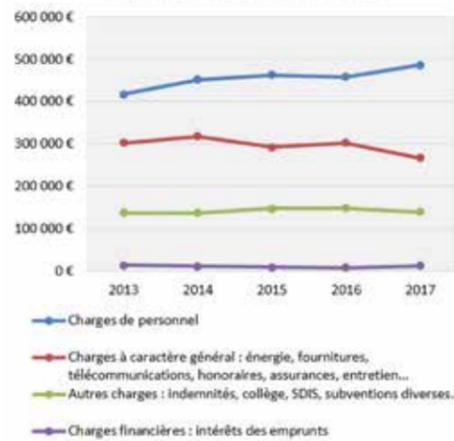
La commune est accompagnée par la Chambre d'agriculture du Cher afin d'adapter le mode de gestion des espaces verts et des voiries en prenant en compte leur vocation, leur situation et la protection de l'environnement. Des actions de communication sont réalisées régulièrement auprès des habitants, afin de les sensibiliser aux nouvelles pratiques :

- Une exposition sur la gestion des espaces verts a été présentée en janvier 2018 à la bibliothèque et lors des vœux du maire ;
- Des panneaux d'information sur les nouveaux modes de gestion des espaces seront installés dans la commune ;
- Une intervention sur les herbes sauvages et la biodiversité a été réalisée le 17 avril auprès des élèves de l'école primaire. À cette occasion, une jachère fleurie a été semée dans la cour de l'école.

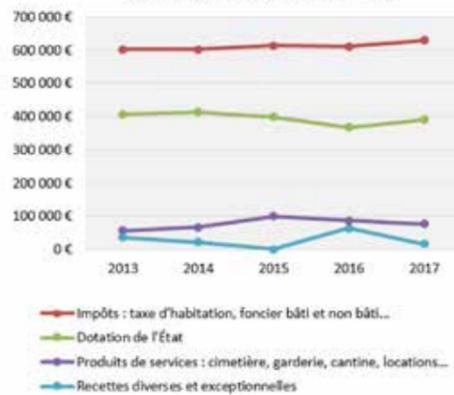


Comptes administratifs des cinq dernières années

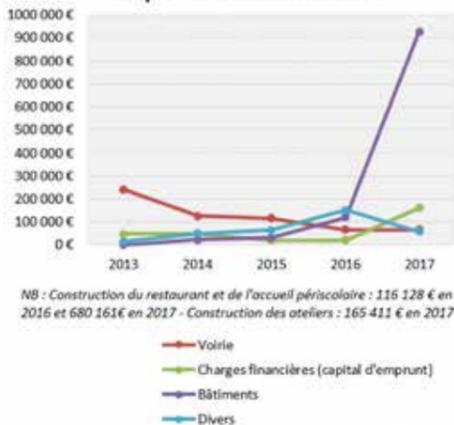
Dépenses de fonctionnement



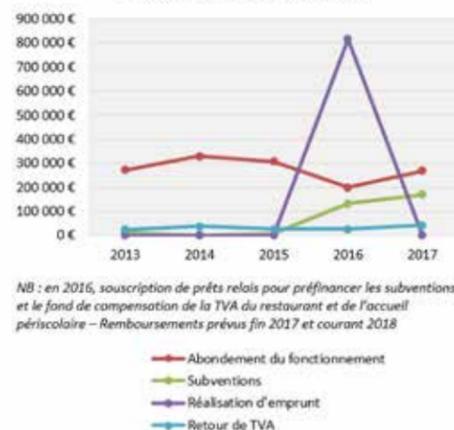
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Budgets prévisionnels 2018

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	365 300 €
Charges du personnel	509 010 €
Atténuations de produits	0 €
Charges de gestion courante	150 790 €
Charges financière	10 767 €
Charges exceptionnelles	1 500 €
Virement à l'investissement	237 674 €
Dépenses imprévues	2 401 €
Total	1 277 442 €

Recettes de fonctionnement

Produits de services	76 000 €
Impôts et taxes	413 863 €
Dotations et participations	547 829 €
Autres produits de gestions courantes	12 000 €
Atténuation de charges	5 000 €
Produits exceptionnels divers	2 200 €
Excédent de fonctionnement reporté	220 550 €
Total	1 277 442 €

Dépenses d'investissement

Solde d'exécution d'inv. reporté	153 222 €
Emprunts	561 281 €
Immobilisations incorporelles	32 000 €
Subv. d'équipement versées	5 000 €
Immobilisations corporelles	117 149 €
Immobilisations en cours	580 071 €
Dépenses imprévues	36 489 €
Opérations d'ordre	36 201 €
Total	1 521 413 €

Recettes d'investissement

Subventions	322 270 €
Dotations fonds divers et réserves	383 032 €
Produits des cessions	133 000 €
Emprunts	365 000 €
Excédent d'investissement	0 €
Virement de fonctionnemen	254 236 €
Opérations d'ordre	63 875 €
Total	1 521 413 €



FLORENCE & JONAS

Florence et Jonas... Une passion commune pour la fibre végétale

Installés aux Carêmes depuis quelques mois, Florence et Jonas sont deux nouveaux habitants de Menetou-Salon. Leurs deux parcours et expériences professionnels, ainsi que les services qu'ils peuvent proposer aux monestrosaloniens, distincts mais nourris d'une extrême et commune passion pour la fibre végétale, nous conduisent à vous les présenter.

Florence partage son temps entre la création dans l'art d'entrelacer les végétaux, l'enseignement et l'ergothérapie.

Elle explore l'univers des fibres végétales, leurs liens, tissages, entremêlements, à travers la réalisation d'objets, de volumes et d'espaces. Tantôt dans une logique de révélation du paysage avec des installations in situ, tantôt dans une logique de création du lien social pour réaliser des œuvres collectives.

Elle anime des cours de vannerie pour des enfants, des adultes, des scolaires, des universitaires, des écoles d'art et plus particulièrement dans des structures spécialisées soit des structures spécialisées ou médicalisées.

Elle enseigne l'ergothérapie à l'université et la pratique en libéral avec un public d'enfants et d'adolescents. Florence a cédé son cabinet en Alsace et rejoindra peut-être le futur cabinet médical de Menetou-Salon.

Pour exercer son art, Florence se déplace en France et en Europe. Parallèlement, elle développe également des recherches sur la vannerie comme activité

thérapeutique. Jonas, issu d'une famille de menuisiers de Vignoux-sous-les-Aix, aime à dire qu'il voue depuis son enfance une véritable passion pour la fibre. Le bois bien sûr, mais tous les autres végétaux. Cette passion l'a poussé à quitter son Berry natal pour les Vosges, il y a quelques années, afin d'y suivre

« En travaillant avec toutes fibres végétales, osier, herbes, genêts, ronces, joncs, noisetiers, céréales, etc, j'aime allier savoir-faire ancestral et création contemporaine ; j'aime faire découvrir différents végétaux par leurs mouvements, leurs volumes, leurs contrastes entrelacés... J'aime cette façon de nourrir l'imaginaire au gré des déambulations et au fil des saisons... »



une formation d'ingénieur au sein de l'ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois). Il y vit ensuite ses premières expériences professionnelles au sein d'un bureau d'étude. Ce travail de conception de structures, d'assemblages et de construction bois, qui lui permet de développer et multiplier ses compétences, reste une activité de bureau sur ordinateur, sans contact direct avec la matière. Très vite, l'odeur du bois, son toucher lui manquent...

Quittant les Vosges, il choisit la voie de l'artisanat et crée sa propre entreprise où il propose trois services à la clientèle.

• **Un service de conception** : Grâce à l'expertise acquise lors de ses études et de son expérience professionnelle, Jonas peut vous dessiner votre projet bois : Votre pergola, votre appentis, votre terrasse, ou même votre meuble... Toutes sortes d'aménagements en bois.

• **Un service de réalisation** : Jonas peut vous fabriquer l'équipement bois désiré.

• **Un service d'accompagnement à la réalisation de l'équipement** : Jonas peut vous accompagner et vous former à réaliser vous-même votre construction.

Florence et Jonas ont choisi de s'installer à Menetou-Salon pour sa situation géographique centrale, pour la qualité de l'accueil et des relations et pour la richesse de l'environnement.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux ; ils vous feront partager sans aucun doute leur amour de la fibre et leurs savoir-faire.

Florence Ledoux :
ergo.artisanat@gmail.com
www.atelierboisvannerie.com
06 85 66 89 45

Jonas Ledoux :
jonas.ledoux@gmail.com
06 63 49 85 91

Jadey Delarge



Exposition de peintures de Jean-Marie Tournier (12 novembre 2016)



Cher-lurelu : On écoute le récit du conte !

Les vingt ans de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale, hier Après la conception vient la naissance puis l'évolution. Ce fut le cas pour la bibliothèque municipale de Menetou-Salon, qui a fêté ses 20 ans d'existence le 8 septembre 2018.

Conception

Pour évoquer ce moment, remontons l'horloge du temps et arrêtons-nous au 2 novembre 1996, jour d'un conseil municipal où le maire (Bernard Remangeon) informa les conseillers de son souhait d'acquiescer une maison d'habitation, au 3 rue Franche, afin que la future bibliothèque y prenne place.

S'ensuivit l'accord du conseil municipal pour le financement et le démarrage des travaux au printemps suivant. Au cours de la réhabilitation de la structure, Pierre Fouchet (initiateur du projet), Véronique Brunet

(architecte), Jean-Paul Gaschignard (directeur de la bibliothèque centrale de prêt) et les premiers bénévoles entamèrent des discussions et prirent la décision d'entreprendre les travaux d'aménagement.

Tout cela était bien beau, mais pour recevoir un public de lecteurs, il fallait que des bénévoles soient formés. En effet, la première équipe dut effectuer des stages auprès de la bibliothèque centrale de prêt.

Naissance

L'accès au bâtiment devenu possible, les bénévoles formés, la bibliothèque put enfin ouvrir ses portes le 7 mai 1998, et fut inaugurée le 30 mai 1998.

La bibliothèque, aujourd'hui

Depuis cette époque, des bénévoles se sont succédé et ont toujours été disponibles pour tenir les permanences et accueillir les adhérents, des adhérents fidèles. Une cohésion entre la bibliothèque

centrale de prêt devenue « médiathèque départementale », le conseil municipal, et la communauté de communes des Terres Vives (aujourd'hui « Terres du Haut Berry »), ont permis à la bibliothèque, lieu de rencontres et de partages, d'évoluer avec de nouvelles technologies, telles que la mise en place d'ordinateurs, avec un logiciel de gestion, des DVD, des tablettes, etc.

Exposition sur les 20 années écoulées

Pour immortaliser cet anniversaire, quatre expositions ont été réalisées et ont orné les murs de la bibliothèque relatant son histoire, et les différentes animations et expositions qui s'y sont déroulées.

À travers ces expositions, on a pu constater que tous les acteurs œuvrant dans de cette structure ont uni leur force pour maintenir la continuité de ce lieu unique et magique.

Magali Mallet



Atelier BD par Jean-François Montmarché (14 janvier 2017)



Photographies florales de Arnaud Afchain (2 juillet 2016)



Brocante dans le caveau (1er mai 2017)



Exposition-atelier poterie de Margot Lecêtre (20 octobre 2012)

2018 est une année à part, car la bibliothèque de Menetou-Salon a célébré ses 20 ans ! Mais c'est aussi une année où trois personnes, pour des raisons différentes et personnelles, dont notre responsable depuis pas mal d'années, Magali, sont parties vers d'autres horizons.

Une équipe régénérée à la direction collégiale

Dès le dernier trimestre 2017, et dès l'annonce faite par Magali de ne plus s'occuper de la gestion de la bibliothèque, l'équipe de bénévoles s'est réunie, avec l'aide de Stéphanie, maire adjointe en charge des associations et de l'animation de la commune et notre maire, Pierre, pour « reprendre le flambeau ». L'équipe a décidé d'une gestion collective de la bibliothèque avec des responsabilités particulières pour chacune et chacun et des décisions prises en commun au cours de réunions régulières. Cinq autres bénévoles (Sabine, Charlotte, Jean-Charles, Annie, Angélique) nous ont rejoints au cours de l'année, mais seulement trois restent avec nous aujourd'hui, les deux autres (Sabine et Charlotte), après nous avoir beaucoup apporté par leur dynamisme et leur sérieux, sont parties à la recherche d'un emploi.

La célébration de nos 20 ans

Quel bel âge que 20 ans ! Et toute l'équipe de bénévoles aidée par la municipalité (un grand merci tout particulièrement à Pierre et Stéphanie) s'est démenée pour que cet anniversaire soit une réussite.

Magali avait préparé une exposition-rétrospective de ces vingt années d'événements (construction, lectures, animations, expositions...) qui a tapissé les murs de la bibliothèque comme un vibrant hommage aux bibliothécaires bénévoles, aux artistes des expos et des lectures, à celles et ceux qui ont fait vivre et vibrer notre bibliothèque pendant toute ces années.

Mais le point d'orgue, ce fut l'après-midi et la soirée du 8 septembre, où étaient prévues des animations pour petits et grands, de 14 h jusqu'à la nuit. De presque calmes au début, les



pièces de la bibliothèque, le jardin et la rue Franche devant la bibliothèque se sont animés : « escape game » passionnant avec Romain, jeux en bois avec Micado, « racontines » et lectures avec Claudine et Sol, composition de « Mandala de fleurs » avec Annie...

Et puis en fin d'après-midi, le grand barnum érigé dans la rue s'est peu à peu rempli pour écouter et danser avec l'entraînant concert de l'ensemble Dixie Jazz New Orleans. Nous avons ensuite tous trinqué et

dégusté amuse-gueules et tartes du concours, avant d'essayer de répondre au « Cinéma Quiz » animé par Charlotte. La lecture, écrite et interprétée par Sol avec talent, a clos cette belle célébration.

L'école a fait son entrée à la bibliothèque

Jusqu'à présent, l'école maternelle et élémentaire de Menetou-Salon qui dispose d'une bibliothèque, ne s'était pas associée à la bibliothèque comme cela se fait couramment dans les villages environnants. En 2018, sous l'impulsion de la nouvelle directrice Mme Christine Gilet qui est aussi le professeur de la classe de CP/CE1, la situation a évolué. Mme Gilet s'est portée candidate au programme Cher-lurelu de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Cher. Il consiste à rapprocher écoliers et bibliothèque d'une même commune :

- un jury choisit une sélection de livres (6 en 2018 destinés au cycle 2 (CP/CE1/CE2)),
- la bibliothèque se procure les livres,
- un « bibliothécaire » se charge de les lire successivement en présence de la classe,
- à la fin, les élèves votent pour le livre de leur choix et le livre gagnant est le résultat des votes de toutes les classes du dispositif.

Ce programme a permis à Mme Gilet et aux élèves de sa classe de découvrir la bibliothèque. De plus, cette classe dispose désormais d'une carte pour venir emprunter 2 livres par élève (ils l'ont fait au mois de juin), autant que de besoin.

Hervé Rodriguez

LAURENT GUILLAUDEAU

LAURENT GUILLAUDEAU



Paulette & Marcelle



Claude
papa
de Laurent

Le commerce de bétail : « un véritable métier »

Négociants en bestiaux, telle est bien la profession de Laurent et Nicolas GUILLAUDEAU.

Quel est véritablement leur métier ?

Leur activité consiste à se rapprocher des éleveurs du département du Cher, principalement sur la zone Nord, afin de leur apporter conseil et leur proposer un prix d'achat.

Ensuite, la revente de ces animaux s'effectue auprès des abattoirs, des boucheries, des commerçants, des éleveurs, du marché au cadran (Sancoins) et de l'export, éventuellement.

Parfois, une période d'engraissement s'avère nécessaire afin de parfaire la forme des animaux.

Que se passe-t-il au quotidien ?

Entre le jour où l'animal est acheté et le jour où ce dernier est rétrocédé, il y a un temps de réflexion qui doit être parfaitement maîtrisé ; il est parfois générateur de stress. En effet, ces achats/ventes sont des actes de commerce qui reposent sur le principe du gagnant/gagnant. L'éleveur doit être satisfait de sa transaction, mais l'acheteur doit aussi connaître son prix de vente.

Pour exercer cette activité, il faut avant tout **aimer le contact, aimer aussi les animaux** et avoir une parfaite connaissance de leur morphologie. D'un simple regard, Laurent et Nicolas voient si les morceaux de l'animal sont de bonne qualité. C'est ce qui va déterminer le prix de la bête.

Le transport des animaux s'effectue par camion. Laurent et Nicolas attachent une grande importance

au **bien-être des animaux**. Leur camion est nettoyé lors de chaque transaction, paillage et séparations assurent un réel confort aux animaux pour le transport.

Leur temps de travail n'est pas compté. Il faut encore préserver le temps nécessaire aux tâches administratives, afin de répondre aux exigences de la réglementation.

Sur un plan historique, la famille GUILLAUDEAU est une famille de commerçants : « **Le commerce est dans leur âme** ».

En effet, il faut revenir à **1880**, l'année où Léon GUILLAUDEAU reprit la boucherie de son beau-père (boucherie CHAVET) et exerça sa propre activité de négociant en bestiaux. Ainsi, un abattoir et une boucherie sous l'enseigne GUILLAUDEAU, prirent alors place dans notre commune de Menetou-Salon.

LAURENT GUILLAUDEAU



Nicolas & Laurent



Léon «le fondateur»



Jacques



Marcel



Claude

Marcel GUILLAUDEAU, fils de Léon, poursuit le même chemin aux côtés de son épouse Paulette.

Puis, Claude GUILLAUDEAU (troisième génération), se consacra au développement de cette activité, en compagnie de son épouse Annie et de sa maman Paulette. La volonté et l'ambition de ces acteurs ne manquèrent pas de conjurer développement, courage et réussite. N'oublions pas les services rendus par Jacques GUILLAUDEAU (frère de Claude).

La boucherie prit fin en 1998. Néanmoins, Laurent GUILLAUDEAU qui représente la quatrième génération, exerce encore à ce jour cette même activité de négociant en bestiaux, en collaboration avec son fils Nicolas qui a intégré l'entreprise

après avoir bénéficié d'une formation diplômante dispensée par l'école des marchands de bestiaux de FIGEAC. La transmission est réellement assurée. Nicolas est donc le cinquième gérant de cette entreprise familiale. C'est une véritable transmission de savoir-faire. Les échanges entre eux sont fructueux : l'un fait part de son expérience, l'autre est porteur d'idées nouvelles.

C'est une entreprise qui reste familiale, indépendant, exerçant en parfaite autonomie depuis des décennies, dans un environnement économique difficile.

Le mérite leur revient. **L'enseigne GUILLAUDEAU est toujours là : 138 ans d'activité**, 5 générations qui ont fait part d'une présence territoriale permanente et d'une perpétuelle remise en cause au quotidien. Cette réussite n'est pas sans courage, sans confiance et sérieux. Ce sont de belles valeurs humaines qui ont été véhiculées tout au long de leur parcours.

Laurent et Nicolas aiment leur métier. Leur relationnel est fort, ils savent convaincre et jouer la transparence. C'est un métier de parole dont les prix sont parfois définis et fixés par téléphone.

LAURENT GUILLAUDEAU

Quelle confiance dans ce monde actuel d'internautes !

Cette activité reste indispensable à la filière viande. Ainsi, Laurent est élu président de la Fédération Française des Commerçants en bestiaux, ayant un rôle de représentant et de défenseur de la profession.

Contrairement à celle de Léon, la génération actuelle est prise par le développement des réseaux sociaux et par l'apparition d'une nouvelle médiatisation. Nous pourrions craindre les nouvelles méthodes de vente, telle que « la vente vidéo ». Mais la barrière commerciale est bien là : il faut voir la bête et se parler avant de déterminer un prix, car l'erreur ne pardonne pas.

Présence, confiance et relationnel : Leurs véritables atouts pour exercer ce métier !

Souhaitons à cette famille que l'enseigne GUILLAUDEAU perdure encore longtemps au sein de notre commune de Menetou-Salon.

Narcisse Philippe

ACTIVITÉS DES ÉCOLES



« Une matinée au vert » pour les élèves du cycle 3

Le mardi 17 avril 2018, deux personnes de la Chambre d'agriculture du Cher sont venues dans la classe, pour nous apprendre à reconnaître les feuilles et les plantes.

Nous avons aussi parlé des pesticides. Nous avons planté une jachère fleurie dans la cour de l'école. On s'est amusé à reconnaître des plantes par groupe. Il fallait retrouver huit numéros inscrits sur une pancarte qui correspondaient

à une plante sauvage. Nous avons des planches de ces plantes pour nous aider à les différencier selon leur forme ou leur couleur.

Nous avons aussi découvert le projet « zéro pesticides ». Nous avons pris conscience, par exemple, que mettre de l'insecticide sur des plantes envahies de pucerons, tue aussi les coccinelles qui les mangent !

Enfin, pour finir la matinée, nous avons regardé un film sur l'évolution et la reproduction du pissenlit, puis nous avons dessiné la plante de nos rêves. Une matinée bien remplie !

Les élèves de CM1 & CM2



ACTIVITÉS DES ÉCOLES

Sortie vendanges

Vendredi 28 septembre 2018 matin, les classes de l'école de Menetou-Salon, CE2-CM1 et CM2, ont été invitées à cueillir des raisins qui se trouvent sur le carrefour à sens giratoire, route de Bourges.

Les vignerons bénévoles de la commune ont réservé un accueil chaleureux aux élèves et à leurs accompagnateurs, puis ils ont expliqué à ces derniers comment la vigne pousse, le moment de l'année où la plante est taillée, comment les grappes de raisin sont récoltées et comment le jus de raisin est fabriqué.

Ensuite, armés de vendangettes et de seaux, et encadrés par des adultes, les élèves ont coupé les grappes de raisin qui ont été déposées ensuite dans un pressoir manuel pour en extraire le jus.

Les adultes et les élèves ont pu goûter aux raisins qui étaient très juteux et délicieux.

Ce fut une très belle matinée pour tous, lesquels sont repartis de la vigne avec un joli souvenir et par-dessus tout, avec un goût aromatisé de raisin fraîchement cueilli et pressé.

L'équipe enseignante

Initiation au code de la route



MANIFESTATIONS
MUNICIPALES

MANIFESTATIONS
MUNICIPALES



Casse croûte du 14 juillet

Présentation des principales manifestations municipales qui jalonnent chaque année la vie de la commune.

Les festivités du 14 juillet

Chaque année, grâce à la participation des associations monestrosaloniennes, la municipalité offre une journée de détente aux habitants de la commune. Dès 9h et jusqu'à la fin de l'après-midi, s'enchaînent diverses animations dans le bourg du village : concours de pétanque, rallye photo, lancer de pantoufle, tests de français et, pour les plus jeunes, pêche au vivier, jeux d'adresse, structures gonflables... Un moment de

Soirée nouveaux arrivants et concours des maisons fleuries

Le 14 septembre 2018, les élus ont souhaité coupler la soirée dédiée aux nouveaux arrivants avec celle des lauréats du concours des maisons fleuries. Aux nouveaux arrivants présents, le maire, comme à son habitude, a loué les richesses de notre village. Au-delà de cette petite intervention protocolaire, la rencontre entre élus et nouveaux arrivants est toujours un moment très riche permettant évidemment de se découvrir et d'échanger sur les aspirations de chacun, mais aussi de cimenter ce fameux « lien social » souhaité par tous et difficile à mettre en œuvre. Alain Assadet, maire-adjoint en charge de l'environnement,

Marchandons et Mme Colette GAMARD à Borderousse. Le concours 2019 est lancé. Le jury sillonnera la commune le 6 juillet prochain. Le fleurissement se réfléchit dès maintenant...

Repas et colis des Aînés

Le 1er décembre 2018, les monestrosaloniens de plus de 70 ans furent conviés au repas traditionnel de fin d'année organisé par la municipalité. Plus de 140 convives se trouvèrent réunis autour d'un copieux repas concocté par notre boucher-charcutier-traiteur Loïc Rebouleau. L'après-midi se poursuit sur les airs de musette de l'orchestre Guillaume GENTY. À noter également, la qualité du service assuré par les élus et leurs conjoints... Merci à eux !

au son du tambour » et le 24 avril, « La Roumanie, un pays à découvrir ». La date de la troisième intervention sera définie courant juin. Venez nombreux, pour partager et apprendre !



Concours de pétanque



14 juillet



14 juillet

solennité est bien entendu réservé pour la cérémonie de célébration de la Fête nationale au monument aux morts. En début de soirée, chacun s'attable dans la cour de l'école pour partager le traditionnel casse-croûte servi par les conseillers municipaux. Vers 22h30, s'ensuit la retraite aux flambeaux qui prend la route en direction du stade où se tire le grand feu d'artifice. De retour au bourg, parents et enfants viennent terminer la soirée au bal populaire donné à la salle des fêtes. Les festivités 2019 connaîtront peut-être une nouveauté... Surprise !

a ensuite divulgué le palmarès du concours communal des maisons fleuries du 7 juillet dernier. Même si nous constatons que cette tradition a tendance à se perdre dans les communes alentour, il nous semble important de la maintenir. Le sentiment de bien-être dans une commune et notamment son embellissement passe par l'implication de tous les habitants. Ce concours met à l'honneur les personnes qui y contribuent le mieux. Ainsi, cette année, le premier prix a été décerné à M. et Mme PELLARD Christian et Pierrette à Borderousse, le deuxième à Mme Josette MUNSCH à Dionet, le troisième M. et Mme BOUTARD André et Aimée aux Louis, le quatrième à M. et Mme FRAISEAU Philippe et Viviane, rue du Chat, le cinquième ex æquo, Mme Martine MOINDROT aux

Le lendemain, toutes les personnes n'ayant pas pu se rendre à ce repas se virent remettre, par les conseillers municipaux, un colis gourmand composé de mets locaux.

Les interventions de l'Université Populaire

Depuis plus de dix ans, la municipalité a signé un partenariat avec l'association culturelle l'Université Populaire du Berry. Cette dernière présente, chaque année gratuitement à la population, trois animations sous forme de cours, conférences, sorties ou expositions. En 2019, sont programmées les deux conférences suivantes à la résidence autonomie Louis Jouannin (foyer logements) : Le 16 janvier, « Découverte du chamanisme



Soirée nouveaux arrivants et concours des maisons fleuries

LETTRE À UN POILU



LETTRE À UN POILU

LETTRE À UN POILU



LETTRE À UN POILU



LETTRE À UN POILU

(Devant le monument aux morts)

Monsieur,
Je m'adresse à vous parce que, en tant que soldat, vous êtes celui que je connais le mieux : Mon grand-père est mort quand j'avais treize ans et il ne m'a jamais parlé de sa guerre. De vous, de votre vie de poilu, je sais si peu de choses, en fait. Vous avez « fait la guerre de 14-18 ». Vous en êtes revenu. Vous ne parliez jamais de votre guerre, sachant que « ceux qui n'y étaient pas allés ne pouvaient pas comprendre une chose pareille ». Vous n'avez pas été un « mutin » mais vous avez chanté la « chanson de Craonne* ». Vous l'avez fait, comme tous vos compagnons, toutes tendances politiques confondues. Vous vouliez vivre..., tous. Pour beaucoup..., vous alliez mourir. Et vous le saviez.

« Quand au bout d'huit jours, le r'pos terminé, On va reprendre les tranchées, Notre place est si utile

Que sans nous on prend la pile. Mais c'est bien fini, on en a assez, Person' ne veut plus marcher, Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot On dit adieu aux air' lots. Même sans tambour, même sans trompette, On s'en va là-haut en baissant la tête. »

Vous ne parliez jamais de votre guerre. Mais vous n'avez pas pu vous empêcher d'écrire votre guerre. Un terrible cri silencieux... juste pour vous. Du moins, c'est ce que vous avez pensé. Parce que, aujourd'hui, c'est justement pour ça que je suis venue : Je veux entendre ce cri silencieux. J'en ai assez d'un certain mépris ambiant. Je veux vous entendre, vous et vos compagnons. Et il me semble que je ne suis pas la seule. Aujourd'hui, il y a beaucoup de monde autour du monument aux morts. Pour moi, ce grand nombre

est « du jamais vu ». Il y a beaucoup d'enfants avec leurs institutrices, des jeunes parents, des gens de tous les âges. Il y a des combattants d'autres combats passés, des porte-drapeaux, des militaires, des pompiers, le conseil municipal, le garde champêtre, le maire. Il y a une sono qui sonne bien. Il y a un joueur d'orgue de barbarie avec sa chanteuse. Chaque enfant apporte une rose. Deux d'entre eux lisent des textes. Tous chantent le refrain de la chanson de Craonne. Ils écoutent avec beaucoup de sérieux tout ce qui se dit pendant cette longue cérémonie.

« Adieu la vie, adieu l'amour, Adieu toutes les femmes. C'est bien fini, c'est pour toujours. De cette guerre infâme. C'est à Craonne, sur le plateau, Qu'on doit laisser sa peau. Car nous sommes tous condamnés, Nous sommes les sacrifiés ! »

Aujourd'hui, il y a le soleil, le ciel bleu et, derrière le monument, un arbre d'un jaune d'or resplendissant. Depuis plusieurs années, le 11 novembre, votre fils nous parle de vous, avec les mots que vous avez laissés. Il le fait de façon simple et émouvante. À mes yeux, ces mots n'ont pas de prix : Ce sont les mots de la vraie vie. Dans votre famille, la discrétion est une vertu cardinale. Il me semble aussi que vous partagez cette qualité avec tous vos camarades. Grâce à vous tous, aujourd'hui, nous avons plus de libertés que vous n'en avez jamais eues. En même temps, nous avons perdu certains de vos repères. « Le monde doit évoluer toujours plus vite, aller résolument de l'avant » nous dit-on. Ah oui ? Et où va-t-il ce monde ? Qui le fait tourner ce monde ? Pour qui tourne-t-il ce monde ? Aujourd'hui donc, j'attends avec impatience d'entendre quelques-uns de vos mots dans la bouche de votre fils. Mais aujourd'hui... Non. Ce ne sont pas vos mots. Ce sont les noms de tous vos camarades « qui y sont restés ». Juste les noms. Les noms. Sur le moment, j'en suis étourdie. Je crois bien qu'un petit bonhomme en a été terrassé. Ça fait vraiment beaucoup ! Le lendemain, je vais compter les noms sur notre monument. Il y en a 121. 121 morts entre 1914 et 1918.

« Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance, Pourtant on a l'espérance que ce soir viendra la r'ève que nous attendons sans trêve.

Sou'ain, dans la nuit et dans le silence, On voit quelqu'un qui s'avance, C'est un officier de chasseurs à pied qui vient pour nous remplacer. Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe Les petits chasseurs vont chercher leurs Tombes. »

Monsieur, vous en êtes revenu... mais vous avez gardé toute votre vie la hantise de « cette guerre infâme ». Vous pensiez ne jamais pouvoir partager cette hantise. Je tiens à vous le dire : Beaucoup de gens, comme moi, veulent aujourd'hui connaître le vrai visage de la guerre, celle que vous avez vécue, vous et vos compagnons. Nous ne voulons pas savoir la guerre des états-majors, des gouvernants et des financiers. Enfin si, nous voulons savoir ce qui s'est passé... comment tout s'est emballé... comment on en est arrivé là... pour ne pas nous tromper dans nos choix présents et à venir. Mais, c'est vous et vos compagnons que nous voulons entendre. C'est en vous que nous nous reconnaissons. Monsieur, il faut que je vous raconte : Cet été, ici, à midi, sous un soleil de plomb, j'ai entendu : « Jean, solo pour un monument aux morts » écrit et dit par un comédien, Patrice de Benedetti, pour son père. Ça se passait pendant le Festival À la Rue, sous la canicule la plus lourde. Et... surprise... j'ai retrouvé l'émotion qui me prend quand votre fils nous parle avec vos mots à vous. Patrice

racontait aussi la guerre de 14-18, à sa façon :

« Nos grad's nous forçaient à nous couvrir un carrié blanc dans le dos... c'était soit avancer et mourir dans la boue en héros soit reculer et mourir d'un tir ami mal ajusté. »

Un autre fils parlait de la guerre avec son père. Un autre fils redonnait vie à son père, à ses paroles, à ses luttes. C'était une autre histoire d'amour filial. Et c'était la même émotion. Et c'était la même Histoire. Monsieur, vous savez quoi ? J'attends le prochain 11 novembre avec impatience, pour avoir d'autres nouvelles de vous et de vos compagnons de combat. Veuillez agréer, Monsieur, ainsi que tous vos compagnons, l'expression de mon plus profond respect et de ma plus profonde considération.

Sol

* La Chanson de Craonne (du nom du village de Craonne) est une chanson contestataire, chantée par des soldats français durant la Première Guerre mondiale, entre 1915 et 1917.



1918



© Collections BDICDelasalle, Angèle Une scène de l'armistice, 11 novembre 1918

1918, une année décisive

Cette année commença mal, d'abord, les alliés se retrouvèrent privés des russes qui venaient de s'engager dans la Révolution bolchévique et permettaient ainsi aux allemands de venir concentrer leurs troupes sur l'ouest. En revanche, l'apparition des chars d'assaut anglais et français sur le champ de bataille, en grand nombre par rapport à ceux que détenaient les allemands commença à retourner le sens du conflit ; de plus, les soldats américains, engagés depuis peu, grossirent l'effectif des alliés.

Georges Clémenceau (le Père la Victoire) stimula les soldats et poussa une partie des troupes françaises à soutenir le front anglais qui menaçait de craquer face à la contre offensive des allemands en Champagne. Juste après, profitant du désarroi, les français relancèrent un assaut qui provoqua alors la panique, puis la désertion d'un très grand nombre d'allemands à Villers-Cotterêts. Les ennemis refluent en désordre vers le nord, évitant

de justesse une déroute complète. À partir de ce moment-là, l'armée allemande décrocha. Les canadiens, les australiens, les français et les britanniques poursuivant leur avance enfoncèrent les lignes ennemies, pendant que sur un autre front, les soldats américains et français placés sous le commandement du général Foch anéantirent les allemands qui s'effondrèrent.

Il ne restait pas d'autre issue pour l'Allemagne que de réclamer alors l'armistice. Les combattants des deux camps lassés par cette guerre épuisante de quatre ans s'entendirent le 11 novembre pour mettre fin au conflit.

Après coup, nous pouvons néanmoins regretter que les alliés n'aient pas prolongé un peu plus l'avancée en territoire allemand laissant intact tout le potentiel industriel de l'empire germanique. Et sur ce point, la France a vraisemblablement payé la note en 1940.

Jean-Claude Gordet

Scène de liesse à l'annonce de l'armistice



1918 - 2018

1914 - 1918



MORTS POUR LA FRANCE «LES COMBATTANTS DE MENETOU-SALON»

MORTS POUR LA FRANCE 1914

BRUERE Auguste
RAIMBAULT Lucien
TOUVET Henri
GUILLAUME Désiré
PELOILLE Alphonse
TOUVET Auguste
FEVE Moïse
MILHIET Alexandre
JAMET André
BERNON Lucien
LINIER Joseph
ARNOUX Alexis
MILHIET Abel
LELARGE Alphonse
MOUILLET Auguste
DESERT Henri
THEBAULT Alexandre
LINIER Emile
PERRICHON Léon
THIBAUT Louis
DESRUES Alexandre
LANOUE Louis
MOREAU Fernand
BIESE Camille
LANOUE Joseph

MORTS POUR LA FRANCE 1915

BOURRET Armand
BENARD Raphaël
JOUANNIN Gustave
MITTERRAND Sylvain
LEFEVRE Louis
MILHIET Barthélémy
LAFFONT Jean
VOLTON Adolphe
PEZARD Lucien
THINAT Ernest
CHOLLET Abel
THEPIN Valentin
RAFFESTIN Cyprien
MILHIET Eugène
D'ARENBERG Ernest
LAUVERJAT Albert
BORDINAT Gustave
COUSIN Louis

MORTS POUR LA FRANCE 1914

MARTIN Auguste
LABORDE Henri
BEDU Désiré
PROUTEAU Henri
RIFFET Fernand
ANDRE Louis
JACQUET Louis
BUISSON Henri
SERGENT Louis
CAMUZAT Henri
FOUSSARD Arthur
FEVE Louis
FOURNIER Louis
CHAVET Emile
CHAVET Fernand
BRUERE Alexandre
DELATTE Alphonse
LELARGE Fernand
CORMONT Théotime
MILHIET Théophile
GONOT Pierre
DUCLOUX Etienne
FORICHON Marcel
CHOLLET Félix
RICARD Pierre
GUILLAUME Auguste
GORDET Auguste
JACQUET Abel
MILLET Alexandre

MORTS POUR LA FRANCE 1916

CHAVET Albert
SERGENT Emile
JACQUET Alphonse
CAMUZAT Henri
RAGOT Georges
LEGER Emile
DESCHANSIOT Etienne
BARDY Arthur
ANDRE Gustave
JOSSET Pierre
MILLET Emile
SERGENT Ernest
JOVYS Cyprien
SERGENT Léon

MORTS POUR LA FRANCE 1917

GODART Léon
RIBEAUDEAU Léon
BORDINAT Léon
SALMON Pierre
BRUERE Alexandre
CORMIER Léon
MITTERRAND Célestin
COUDRAT Auguste
REMANJON Joseph
LELARGE Jules
ARNOUX Albert
SERGENT Gustave
DESBARRES Alphonse

MORTS POUR LA FRANCE 1918

BLONDEAU Félix
VATTAIRE Georges
DUBUISSON Henri
CORMONT René
CHARLON Célestin
PESSON Louis
BOURGOIS Alphonse
CAMUZAT Emile
GOUILLON Emile
ROBIN Lucien
GONOT Désiré
MILHIET Auguste
REMANGEON Léon
CLAVIER Lucien
JACQUET Arthur
GILLET François
DESMOULIERES Eugène
GOBLET Charles
BRISSON Clément
JULIEN René
JOUANNIN Emile
JULIEN Alphonse

LA FABRIQUE PAROISSIALE



Stalles pour les membres du conseil de fabrique

LA FABRIQUE PAROISSIALE

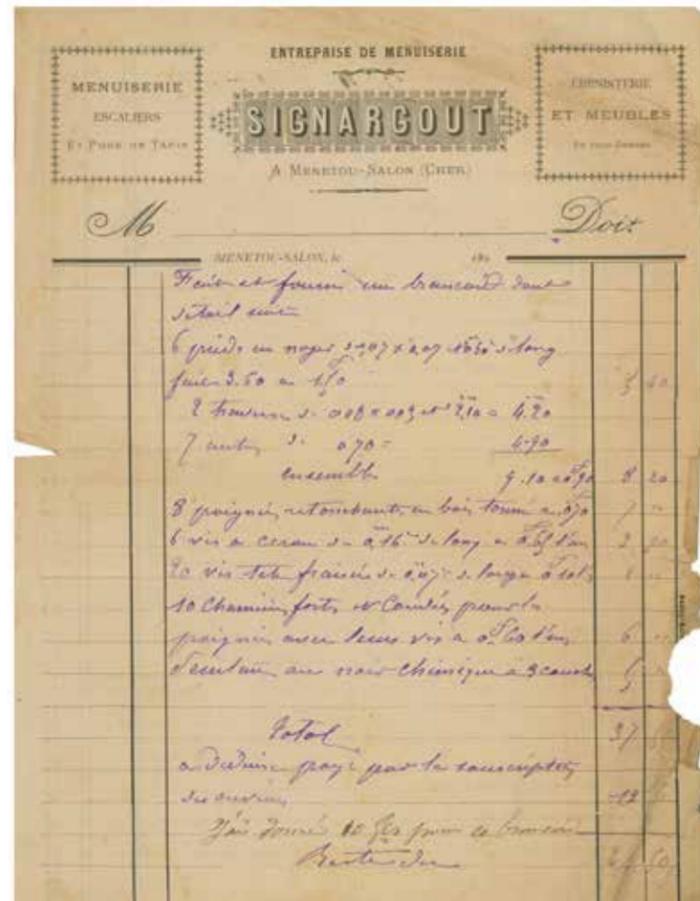
Cela vous dit quelque chose ? Non ! C'est normal, la suppression des fabriques paroissiales fut promulguée par la loi de séparation de l'Église et de l'État le 9 décembre 1905.

Autrefois, la fabrique était une association de décideurs (clercs et laïcs) qui assumaient la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction, puis à l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. Cette institution était déjà présente dès le bas Moyen Âge (1328-1498). C'est en 1535, avec le concile de Trente, qu'elle acquit le statut de personne morale autonome.

Elle était le centre de l'administration de l'église du village ou de la paroisse, ainsi que la cellule de base de l'administration ecclésiastique, pour composer

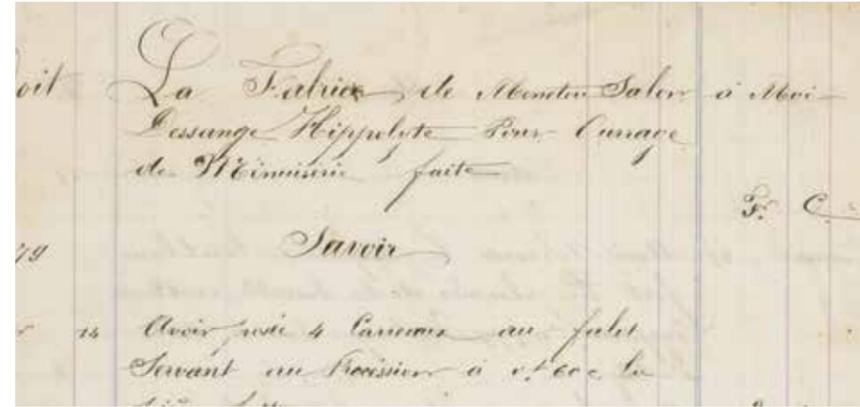
l'administration royale et l'organisation territoriale du pays. Le curé était le chef spirituel de la paroisse et représentait le pouvoir royal, dont il faisait connaître les décisions. La création des fabriques a permis aux curés de se décharger d'une responsabilité trop lourde à porter seul.

Ainsi, la fabrique suivait docilement tous les aléas de la grande Histoire, tout en évoluant au gré des ordonnances ; par exemple, les ordonnances royales de 1539 et 1579 transformèrent la tenue des registres paroissiaux en mission royale, avec l'obligation d'y inscrire les baptêmes, les sépultures et les mariages, les édits ou les lettres patentes des rois ou papes successifs..., jusqu'à la promulgation de la loi du 19 août 1791 qui ordonna la vente de ses biens, meubles et immeubles, comme biens de la Nation. Il fallut attendre le 20 novembre 1807 pour voir la fabrique reconstituée et érigée en succursale, tandis que la municipalité devint propriétaire de l'église.



Chapelle du Sacré Cœur (ou St Hubert) où se situent les stalles ou banc d'œuvres des fabriciens

LA FABRIQUE PAROISSIALE



Les membres de la fabrique s'appelaient les fabriciens. Le conseil de fabrique était composé d'un à quatre marguilliers, élus par l'assemblée générale des habitants. Ils devaient être laïcs, de bonnes vie et mœurs, savoir lire et écrire. Le ou les heureux élus ne pouvaient pas refuser ce choix.

Ils étaient responsables de l'entretien et de la décoration de l'église, de la garde du mobilier, du linge, des objets liturgiques et des ornements sacerdotaux. Ils administraient les fonds, percevaient des revenus et s'acquittaient de toutes les charges du culte. Leurs pouvoirs se limitaient aux actes administratifs courants.

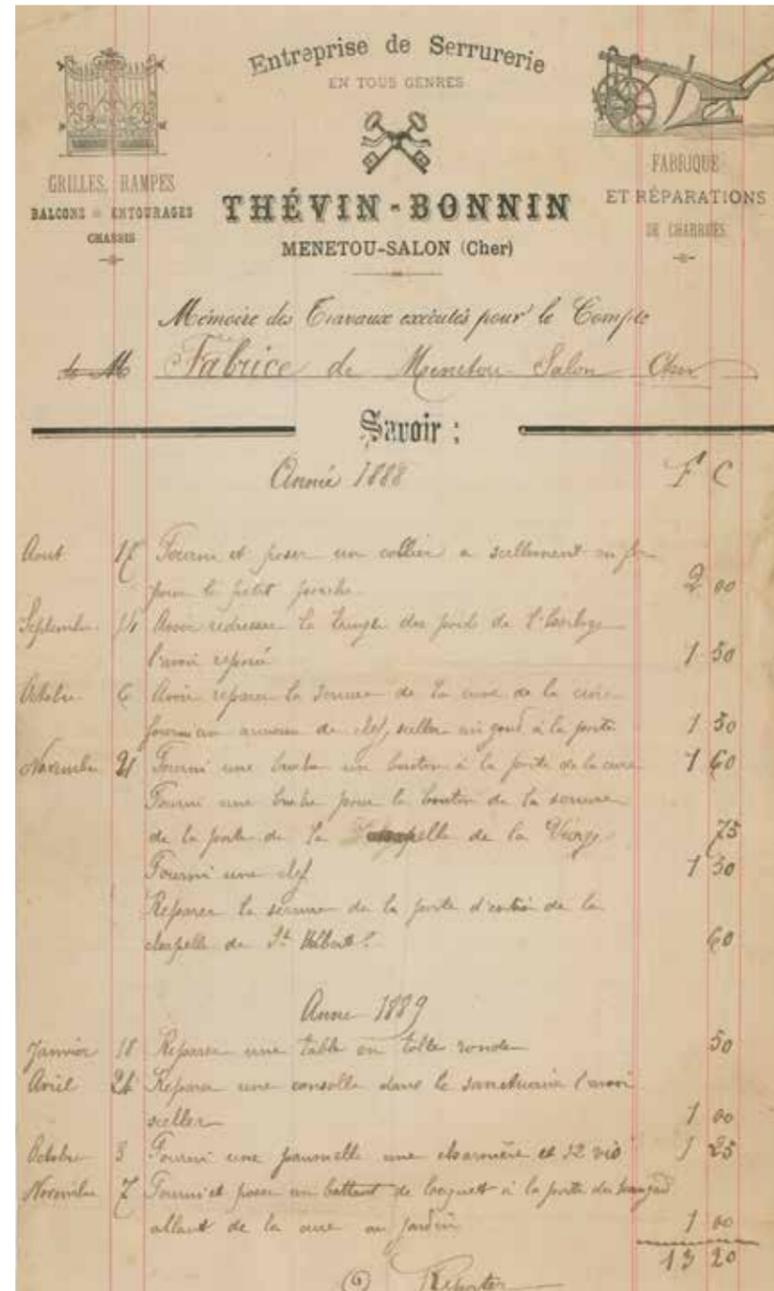
Pour une décision importante, comme une construction nouvelle ou une dépense extraordinaire, celle-ci était discutée en assemblée générale. Les fabriciens avaient également pour mission de faire respecter les usages, la régularité des messes, la distribution du pain bénit, la sonnerie des cloches, l'occupation des bancs, la nomination des serviteurs ordinaires, l'autorisation des quêtes et la présence des confréries.

Concernant la fabrique de Menetou-Salon, on sait qu'elle fut partie prenante dans un procès du XVIIIe siècle, au sujet de travaux de restauration de la chapelle sud.

Les documents d'origines diverses qui s'y réfèrent sont d'une grande richesse. Ainsi, toucher et lire des factures de commerçants ou de simples feuilles rédigées avec plus ou moins d'aisance par les artisans et « petites mains » ou autres, donne une dimension humaine d'une grande valeur.

Aujourd'hui, les bancs, avec des inscriptions en chiffres romains, situés dans la chapelle du Sacré-Cœur, tout comme le banc d'œuvre ou la stalle surélevée qui permettait aux marguilliers de faire régner l'ordre dans l'église, sont les seuls meubles qui soient parvenus jusqu'à nous.

Virginie Santrean



CINÉMA LE RAYLINEX ET SON HISTOIRE



Aline & Raymond, 1957 ou 1958

Raymond ROBIN, artisan électricien installé à Menetou depuis 1939, et son épouse Aline, passionnés de photo et de radio eurent l'idée en 1942 de créer de toutes pièces un cinéma dans le bourg de Menetou. Dans cette époque troublée de la guerre, Raymond avait décidé de combattre l'anxiété ambiante par une activité culturelle, et de ne pas se laisser abattre par l'angoisse du moment.

Il participait d'ailleurs avec Aline à l'activité théâtrale de « l'Essor des Jeunes » créé en 1941, pour distraire la population du village. L'idée faisant son chemin, après s'être renseignés sur le matériel nécessaire, il leur fallut bien sûr trouver un local pour concrétiser le projet. Raymond prospecta donc pour trouver dans le village une salle, ni trop petite, ni trop vaste.

Accompagné d'Aline, toujours d'accord avec son entreprenant mari, il découvrit l'emplacement idéal au cœur du village : un local situé rue de la Gare. Ce local leur a été vendu par M. et Mme Grosset propriétaires à l'époque du « Prieuré ». À noter que les parents de Raymond avaient assuré l'entretien du Prieuré pendant plusieurs années.

En outre, bien occupé par son activité première, mais « boosté » par sa passion et son désir de création, il entreprit un travail de titan pour transformer en salle accueillante une habitation bien délabrée : démolition de murs, charpente, ouverture de nouveaux accès. Les normes actuelles pour recevoir du public l'auraient sûrement découragé.

Il leur fallut près de deux ans pour terminer le chantier et le rendre opérationnel pour l'ouverture au public. Il fallait aussi baptiser le local, à l'image des cinémas en vogue, tels le Rex. Pas à court d'idées, Raymond et Aline associèrent leurs deux prénoms pour créer le RAYLINEX. La salle prête fut meublée avec des équipements d'occasion cédés par des salles de Bourges. Le matériel - de projection et de son - fut commandé à Paris.



C'est le 8 novembre 1944 qu'eut lieu la première séance de ce mini-cinéma. Au programme : PREMIER BAL de CHRISTIAN-JAQUE, avec Marie Déa, Fernand Ledoux, Gaby Silvia, Raymond Rouleau, François Périer.

Pendant dix-huit ans, Aline et Raymond, fidèles à leur désir de plaire et de divertir leurs concitoyens, assureront avec le sourire leur nouvelle activité. Ce n'est qu'en décembre 1962, après le mariage de leur fille Maryse, qu'ils décideront d'arrêter. Il faut dire que l'auto et bientôt la télévision allaient changer bien des habitudes !

Les deux premiers mois de 1944 furent assez éprouvants quant à la rentabilité : 950 F (anciens) de bénéfice. Il fallait se diversifier pour assumer la location des films, actualités, documentaires et couvrir les frais d'exploitation. À noter que pour se procurer un film « rentable », il fallait obligatoirement louer aussi deux ou trois navets. Raymond décida d'étendre son activité en dehors de Menetou. Il loua d'abord la salle de cinéma de M. Favière, disponible à Méry-es-Bois, l'intéressé ayant pris sa retraite.



Aline & Raymond - 1989, 50 ans mariage

Les séances de ciné eurent lieu à Méry tous les vendredis, à partir de 1945. Puisque le succès était au rendez-vous, pourquoi ne pas multiplier les déplacements nocturnes ? En 1946, le mercredi, ce fut à Morogues, dans une salle de bal louée à un commerçant du village. À partir de décembre 1947, le samedi soir et le dimanche après-midi, ce fut à Henrichemont dans un local appartenant à M. Quéva le photographe. Et enfin à partir de 1948, le lundi soir, dans une salle de bal à La Borne.

Raymond avait une santé de fer. Pensez donc : levé à 7 heures pour commencer son travail d'électricien, il passait ses journées sur les chantiers et se couchait après les séances de cinéma, vers une heure ou deux heures du matin. Une corvée pourtant le chagrinait. Le matériel de projection et de sonorisation du Raylinex était installé dans un local-perchoir accessible par une échelle. Il fallait démonter ce matériel chaque soir, le charger dans la C4 Citroën et aller l'installer dans les salles d'accueil. C'était bien fastidieux. Il s'endetta pour acquérir un appareil plus moderne avec deux objectifs jumelés, dont il équipa le Raylinex. L'ancien matériel, qui l'obligeait à changer les bobines au cours des projections, fut réservé aux autres salles.

QUELQUES ANECDOTES

Aline faisait office de caissière au Raylinex, « coincée » dans son réduit triangulaire, avec ses carnets de billets d'entrée et son stock de bonbons pour l'entracte. Les séances se composaient de trois parties : les actualités, le documentaire et le film principal. Il y avait habituellement de quinze à trente-deux spectateurs, avec des poussées importantes pour des films célèbres

CINÉMA LE RAYLINEX ET SON HISTOIRE

à l'époque : Clochemerle, Tarzan s'évade, Ignace avec Fernandel, la Fille du régiment ou le Gardian avec Tino Rossi. Les jours d'affluence, on faisait asseoir les enfants par terre devant l'écran. Certains spectateurs venaient avec leur chaise pliante ou leur tabouret. L'acteur Max Dalban, beau-frère du Zib, handicapé par son embonpoint ne pouvait se glisser dans les rangées de sièges rabattables. On lui installait une chaise dans l'allée centrale.



Un soir, on projetait un « Laurel et Hardy ». Le pauvre Laurel, assis dans une cheminée, recevait des briques sur la tête. On a entendu un spectateur âgé se manifester à voix forte : « Mais enlève-toi donc d'là ! » Le poêle à mazout installé pour l'hiver refoulait parfois en cas de grand vent. On se souciait peu à l'époque de la pollution et du dérèglement climatique. Pas de grincheux pour porter plainte !

De la laine de verre garnissait les murs. Elle était utilisée souvent par les jeunes gens comme poil à gratter dans les décolletés féminins.

Il régnait une atmosphère sympathique et bon-enfant. Tout le monde se connaissait. Joyeuses soirées, franche amitié entre les villageois... Une époque révolue à jamais. Aujourd'hui nous sommes un peu angoissés par

l'invasion des nouvelles technologies. Bien sûr, il ne sert à rien d'être pessimiste et il faut vivre avec son temps. Mais quand même, on était bien plus heureux à l'époque !

Maryse Robin

GROS PLAN SUR ISABELLE ROUZEAU



Isabelle Rouzeau

« une découvreuse de talents »

Si vous êtes habitué du rendez-vous estival d'arts de la rue de Menetou-Salon, vous l'avez probablement côtoyée parmi le nombreux public qui, chaque année depuis 2008, vient profiter d'un ou des spectacles vivants qu'elle a dénichés parmi tous ceux qui se produisent en France.

Elle, c'est Isabelle Rouzeau et j'ai fait sa connaissance dans la cour de l'école maternelle, en juillet 2008, où se jouait un spectacle (KaO ?) qu'elle proposait avec l'équipe de son association Le Carroi, pour la fin des activités du centre de loisirs de l'été.

Une vocation d'organisatrice d'événements

Née à Bourges, de parents travaillant au « GIAT », elle se découvre très tôt comme organisatrice de « boums ». Après des études de communication, elle s'oriente vers le secteur culturel et intègre l'association « Bandits Mages » au début des années 2000. Elle ne quittera plus, dès lors, le monde du spectacle.

Chargée de communication, elle s'occupe de résidences d'artistes, puis suit une formation à la production de spectacles à Issoudun. Après avoir travaillé successivement pour une chorégraphe et différents projets musicaux, elle imagine une

structure pour exercer son métier de productrice de spectacles.

En 2007, elle participe avec un groupe d'amis (« union de compétences » comme elle le décrit) à la création de l'association « Le Carroi » (voir l'article sur Le Carroi, par ailleurs dans le journal). C'est le début d'une grande aventure pour le plus grand plaisir des amateurs locaux de musiques actuelles, arts de la rue, chansons, théâtre, etc.

Une découvreuse inlassable

Isabelle participe dès lors au collectif qu'est toujours l'association « Le Carroi » mais son aptitude à découvrir, années après années, épaulée par d'autres férus de spectacles de son équipe, des artistes professionnels talentueux, mais aussi attachants, dans tous les genres de spectacles que produit Le Carroi, est remarquable.

Que ce soit pour les premiers spectacles en 2008, puis petit à petit pour des spectacles d'une journée entière, puis pour un week-end ou des résidences d'artistes, et maintenant pour une programmation annuelle, elle parcourt la France entière pour dénicher dans les festivals les « joyaux » que Le Carroi nous propose.

Elle a également su s'adapter aux contraintes budgétaires sans jamais diminuer la qualité des spectacles.

Un nouvel « écrin » favorable

Salariée depuis 2012 (la seule de l'association jusqu'en 2018), elle a trouvé, comme toute l'association, avec le local loué à la municipalité de Menetou-Salon, un tremplin pour de meilleures conditions de travail et de développement. L'abandon du contrat avec la Communauté de communes des Terres du Haut Berry a paradoxalement donné plus de liberté au Carroi et à ses nombreux bénévoles pour animer encore plus le territoire avec l'aide de financements de la Région Centre-Val de Loire (CAP'Asso*, PACT**), du Département du Cher, de la Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire, de la Caisse d'allocations familiales du Cher, de la Communauté de communes des Terres du Haut Berry et de la commune de Menetou-Salon.

Soyons assurés qu'Isabelle, dorénavant épaulée par Basile, continuera à mettre son talent de découvreuse au service d'animations toujours plus diversifiées (déjà quelques initiatives expérimentées en 2018).

Hervé Rodriguez

*CAP'Asso Centre est une aide du Conseil régional au projet d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois.

** le PACT est le dispositif de soutien aux programmations culturelles du Conseil Régional Centre-Val de Loire.



ISABELLE ROUZEAU

LE CARROI



Volpin



LE CARROI ouvert à tous !

Le festival « À la RUE ! » cache une activité foisonnante ! Devenu le phare de l'activité du Carroi (1500 spectateurs par jour et 60 bénévoles), ce rendez-vous annuel du début de l'été est loin d'être la seule activité de l'association.

Des spectacles et des concerts sont proposés toute l'année à Menetou-Salon ou à proximité, avec la même exigence artistique et surtout la même envie de surprendre et de partager.

Dans le local associatif, situé au fond de la cour de l'école primaire, dans



l'ancienne garderie (le mille clubs) accessible côté terrain de tennis, Le Carroi est une fourmilière ouverte à tous ! Des soirées conviviales (soirées platinistes « Dj's », soirées lectures et plats partagés, spectacles intimistes), et des ateliers (théâtre, musique, couture, bricolage...) ponctuent l'année.

Le Carroi accueille également, régulièrement, des compagnies de théâtre, de cirque, de marionnettes, d'arts de rue, etc. en recherche d'un havre de paix pour écrire et/ou répéter un spectacle. Des rencontres avec ces artistes sont organisées, en toute simplicité.

N'hésitez pas à monter les quelques marches pour venir nous rencontrer, boire un café, discuter, bricoler, cuisiner, etc. Apportez vos idées et vos envies !

Quelques rendez-vous pour 2019 :

- Samedi 27 janvier : Soirée musicale ;
- Samedi 09 mars : Concert Fiesta Maximmma #2 à Saint Martin d'Auxigny ;

LE CARROI

- Vendredi 29 mars : Spectacle de théâtre de rue « Fracasse » par la Compagnie des ô, à Vasselay ;

- Samedi 29 et dimanche 30 juin : Festival À la RUE !, à Menetou-Salon ;

- Vendredi 11 octobre : Spectacle de théâtre Échos Ruraux (titre provisoire) par la Cie Les Entichés, à Menetou-Salon ;

- Samedi 16 novembre (date à confirmer) : Concert chanson avec Danny Buckton Trio.

Et aussi des ateliers

Samedi 02 février, de 14h à 16h, atelier parent/enfant : Fabrique ta boîte à yeah !

Le Carroi propose un atelier parent/enfant le premier samedi de chaque mois, de février à mai 2019.

À partir de septembre 2019, des activités artistiques seront proposées le mercredi pour les enfants.

Une journée par mois, de janvier à juin : Ateliers brico-déco ouverts à tous.

Des artistes s'installent à Menetou-Salon, en résidence !

- Du 04 au 08 février : Compagnie Oh ! z'arts etc. (théâtre) ;

- Du 05 au 08 mars : Compagnie Tau (cirque) ;

- Du 20 au 24 mai : Compagnie La Poisse (clown) ;

- Du 17 au 21 juin : Compagnie Équidistante (art de la rue) ;

- Du 09 au 13 septembre : Compagnie Kiosk Théâtre (marionnettes).

Suivez leur actualité, d'autres rendez-vous seront proposés !

Site Internet : www.lecarroi.fr

Contacts : Isabelle Rouzeau, directrice et Basile Sabin, animateur coordinateur de l'espace de vie sociale

Tél. : 02 48 57 17 05

Courriel : contact@lecarroi.fr

FESTIVAL À LA RUE !



Les frères Troubouch

Festival À la Rue ! 2018 : Deux grands moments

Parmi toutes les animations et les spectacles qui nous ont, encore une fois, enchantés tout ce week-end d'un début juillet très très chaud, nous avons retenu :

Samedi : Les Frères Troubouch

Qui sont ces deux énergumènes qui ne sont même pas frères, mais qui finalement finissent par se ressembler ?

On peut même les confondre et ça a l'air de leur plaire. Ils se présentent tous les deux sur scène avec une mine « pas-tibulaire » mais presque. On leur donnerait tout juste la confiance, mais pas la bourse. Ce duo de choc, c'est un peu comme Laurel et Hardy, Astérix et Obélix, mais sans le village et les romains. Ils ne courent pas derrière les sangliers, mais derrière des vélos.

Les moustaches sont là, mais ils ont changé de chemises, et pour le coup, elles sont bien mouillées !

Ils nous font un numéro d'équilibriste à vélo ou dans l'espace. Décalage irréel, entre l'impression gauche et malhabile avec laquelle ils veulent nous convaincre, et leurs acrobaties physiques.

Ils inventent leur potion magique pour que le « gros » puisse monter sur le « petit ».

Le « petit » balance des claques au « gros » qui devient fou. C'est la poursuite effrénée dans un rayon de dix mètres. Mais lequel des deux aura le dessus ? Les frères ennemis redeviennent copains, parce que ça fait rire le public.

Sécurité oblige, ils portent toujours des casques, pour éviter la grosse tête peut-être, ou tout simplement, pour le cas où le ciel leur tomberait dessus.

Quand ils se parlent, ils crient des bribes de phrases et ils chantent. Une fois leur rythme pris, ils dansent autour d'un feu de chaises et de choses imaginaires qu'eux seuls voient, presque à la manière tribale et envoiement du fond des âges. On a envie d'entrer dans ce tourbillon



Compagnie Toi d'Abord - « Encore Plus ! »

de folie et d'énergie. C'est chose faite lorsqu'ils nous invitent, en fin de spectacle, à partager leur mini banquet/festin.

Ils sont complètement fous ces frères Troubouch !



Compagnie « Encore Plus ! »

Dimanche : Compagnie Toi d'Abord : « Encore Plus ! »

On prend place, très nombreux, sur les gradins autour du décor du spectacle. On se doute que l'on va assister à des sauts car dans le décor, une bascule côtoie un grand et haut matelas, mais on ne sait rien de plus ! Et puis apparaissent les deux « héros » du spectacle, en rose et noir, avec leurs instruments de musique. Tout les sépare : le « trapu » a sa casquette et sa grosse basse, le « mince » a son bonnet et son petit instrument (un bugle ? une trompette miniature ?). S'ensuit une petite « intro » musicale qui ne laisse rien paraître de la suite.

Et puis ce duo monte en puissance, tout en jouant avec le public et en nous gratifiant de drôles de mimiques, avec des sauts de plus en plus hauts et des réceptions de plus en plus risquées. Chacun des protagonistes rivalise d'audace avec son collègue tout en restant impassible devant le risque encouru à chaque saut.

On tremble de plus en plus à chaque réception car atterrir, après un grand saut en hauteur, sur une bille de bois verticale, d'environ deux mètres de hauteur et trente centimètres de diamètre, tout en restant droit comme un « i » est un exploit majuscule !

Mais alors que dire du clou du spectacle : Le « mince » saute sur la bascule de son promontoire haut perché et exigü et, propulsé, le « trapu » exécute un saut périlleux magnifique et parfaitement réceptionné ; du très grand art !

FESTIVAL À LA RUE !

ÉTAT CIVIL



ÉTAT CIVIL
DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017
AU 30 NOVEMBRE 2018

ILS SONT NÉS

- BERNIGAUD Manon Gaëlle Mélanie le 10 septembre 2018
- BUGÉAT MAS Esteban le 25 juillet 2018
- LEMIRE Lyam Bernard Jacques Dom le 9 avril 2018
- LEROY Alice Suzanne le 24 juillet 2018
- RAFFETIN Grégory Émeric Stéphane le 23 novembre 2018
- RANDOUR ACQUAVIVA Valentine Véronique Viviane le 29 janvier 2018
- YA Liyam Ernest Pierre le 15 septembre 2018

ILS SE SONT DIT OUI

- BÉCKER Jean et MULLER Rosette le 28 avril 2018
- BODIN François Aimé Lucien et DÉSAUTÉ Hélène Micheline Jeanine le 18 août 2018
- CHARLON Jean Paul et NDIPONDJOU Bernadette le 14 avril 2018
- DEDUIT Anthony Jean-Paul et PIEDERRIÈRE Sandra Odette Suzanne le 21 juillet 2018
- FAUCARD Jérémy et AUBERTIN Cindy Clémence Jacqueline le 7 juillet 2018
- LAGRANGE Cyrille Lucien Georges et ALLEAUME Coraline Germaine Gisèle le 25 août 2018
- LECOMPTE Didier Gilles et FLOUZAT Nadine Françoise le 8 août 2018
- LÉGER Loïc Nicolas Arnault et MARTIN Laetitia Monique Suzanne le 5 mai 2018
- VAUDIN Emmanuel Jacques et MILLET Sandrine Denise le 19 mai 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- BECCUAU Jacques Elie le 15 avril 2018
- BOIN Michel Georges Ernest le 22 avril 2018
- BOUGEAULT Colette Clémentine veuve CHAMYK le 15 septembre 2018
- BRISSET Christiane Françoise Solange le 15 mars 2018
- CHAMYK Joseph le 3 juillet 2018
- COENEN Georges Florent le 5 août 2018
- DARNAULT Anne-Marie le 29 janvier 2018
- ESTÈVE Alain Philippe Athanase le 14 mai 2018
- GIEN Gérard Jean François le 3 octobre 2018
- HECQUET Patrice Daniel Maurice le 5 février 2018
- LAGRANGE Arlette Simonne veuve GUINARD le 28 décembre 2017
- LECLERC Pierre Cyprien le 15 novembre 2018
- MEAUME Catherine Patricia le 21 février 2018
- MICHOU Denise Simone veuve GOBIN le 19 février 2018
- PAPAN Simone Rolande épouse PIGEAT le 3 février 2018
- PEREIRA Adelina veuve DA SILVA RODRIGUES le 15 avril 2018
- PÉZARD Thérèse Colette Marie veuve GIRARD le 1^{er} décembre 2017
- RASLE Jacqueline Raymonde veuve DESMOULIÈRES le 23 mai 2018
- REBERTER BARNOLA Montserrat veuve MARTINEZ Y GONZALEZ le 2 avril 2018
- REMANJON Maurice Henri le 12 mai 2018
- RIDET Paulette Annick Lucienne veuve LÉGER le 29 octobre 2018
- SALLÉ Nathalie Sylviane Emmanuelle épouse TIRREAU le 25 mars 2018
- SAUSSEREAU Raymonde Eugénie Henriette veuve CHARTRAIN le 1^{er} février 2018
- TRIDOT Marie-Agnès, Marguerite le 20 août 2018
- VILLADIER René Alphonse le 15 octobre 2018
- VINCENT Guy Valentin Édouard le 14 avril 2018

Janvier

Tous les samedis matin – Marché sur la place du 8 mai 1945 derrière l'église (Fruits et légumes, fromages, charcuterie, galettes feuilletées, viennoiseries, volailles fermières, spécialités indiennes, vêtements, etc.)
1er samedi tous les mois de l'année, soirée jeux au local du Cercle des Compagnons d'Oniros (C.C.O.)

- 6 - **Vœux du maire** au Centre d'accueil à partir de 11h
- 9 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- 16 - **Conférence « Découverte du chamanisme au son du tambour »** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin, proposée par l'Université Populaire du Berry
- 27 - **Fête votive de Saint Paul** dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)

Février

- 1 - **Concours de belote du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin
- 6 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- Du 15 au 17** - Canal historique « Come Balc'h » de Invasion in ze Berry

Mars

- 2 - **Conférence / débat sur les Marais de Bourges** à la bibliothèque
- 3 - **Ouverture de la buvette** à l'étang communal de Farges
- 6 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- 9 - **Carnaval des enfants organisé par La P'tite Tribu** au caveau
- 9 - **Ouverture de la pêche** à l'étang communal de Farges
- 19 - **Repas du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin
- 22 - **Concours de belote du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin

Avril

- 3 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- 6 - **Nuit du Jeu avec le C.C.O.** au Centre d'accueil
- 7 - **Randonnée pédestre de printemps de Menetou-Salon Animations**, départ du caveau
- 24 - **Conférence « La Roumanie, un pays à découvrir »** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin, proposée par l'Université Populaire du Berry
- 26 - **Concours de belote du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin
- 28 - **Chasse aux œufs organisée par La P'tite Tribu**

Mai

- 1^{er} - **Brocante de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Menetou-Soulangis** places et rues du bourg
- 8 - **Célébration de la victoire du 8 mai 1945** au monument aux morts
- 12 - **Bourse aux oiseaux de la Société ornithologique berruyère**, salle Pierre Clément
- 15 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- 19 - **Randonnée de La P'tite Tribu**
- 25 - **Trail des Terres du Haut Berry et Fête du Jeu de MSEF**
- 26 - **Fête du jeu de MSEF**, place du haut
- 30 - **Concours de pétanque de l'Ascension** de l'Amicale bouliste à Fontbertrange

Juin

- 4 au 16 - **Tournoi de tennis OPEN** par le Club de tennis
- 5 - **Cinéma itinérant** au Centre d'accueil
- 14 - **Fêtes de la musique**, au Centre d'accueil et de l'école, rue de la Liberté
- 16 - **Championnat départemental d'équitation western F.F.E.** au F.G. Ranch

des Rappereaux
22 - **Concours de pétanque « Challenge de l'Amicale bouliste »** à Fontbertrange
39 & 30 - **Festival « À la Rue ! »**, place du Bourg

Juillet

- 6 - **Concours municipal des Maisons fleuries**
- 14 - **Grand concours de pétanque** de l'Amicale bouliste
- 14 - **Célébration de la Fête Nationale au monument aux morts et fête populaire** sur les places du village et au stade
- 27 - **The Ultimate Cowboy Trail Ride** au FG Ranch des Rappereaux

Août

- 3-4 - **Caves ouvertes de l'Union viticole**
- 15 - **Grange ouverte de M.S.E.F.** rue Armand Cormont
- Du 22 au 25** – **Jeu de campagne « Invasion In ze Berry »** organisé par BCB
- 24 - **Grand concours de pétanque en tête à tête** de l'Amicale bouliste à Fontbertrange
- 25 - **Randonnée VTT « Les Boucles du Haut Berry »** du Team Cycliste
- 30 - **L'Apéro des Zéros de MSEF**, place du Haut

Septembre

- 8 - **Foire de Saint Aimé dite aux Melons** avec M.S.E.F rues et places du Haut
- 13 - **Accueil municipal des nouveaux habitants Résultat du concours des maisons fleuries**
- 13 - **Concours de belote du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin

Octobre

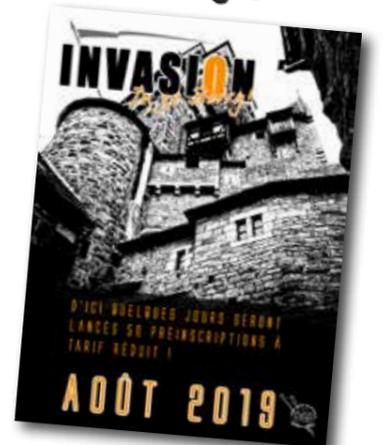
- 11 - **Spectacle de théâtre Echos Ruraux** par la Cie des Entichés organisé par le Carroi
- 20 - **Bourse aux vêtements et aux jouets de La P'tite Tribu** au Centre d'accueil
- 27 - **Halloween de La P'tite Tribu** au Centre d'accueil

Novembre

- 5 - **Repas du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis-Jouannin
- 9 & 10 - **Salon des Antiquaires** de Menetou-Salon Animations et de l'U.S.H.M.S au Centre d'accueil
- 11 - **Célébration de l'Armistice de 1918** au monument aux morts
- 17 - **Super rifles de l'Amicale bouliste** au Centre d'accueil
- 22 - **Concours de belote du Club des Aînés** à la Résidence Autonomie Louis Jouannin
- 23 & 24 - **Salon des Artistes et Artisans** de Menetou-Salon Animations au Centre d'accueil

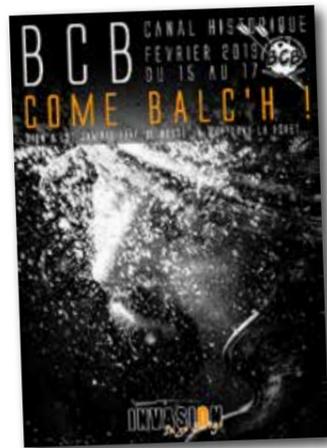
Décembre

- 7 - **Repas des Aînés** au Centre d'accueil
- 14 - 15 - **Village artisanal de Noël avec M.S.E.F** sur les places du village



À ne pas manquer cette année à Menetou

À ne pas manquer cette année à Menetou



Les associations culturelles**Amis Du Haut Berry**

Président : Mme Pascale CORTET
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 06 62 75 10 28
 Courriel : adhb18@orange.fr

Compagnie de l'Âne Culotté

Président : Mme Maud PIERRET
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 06 31 55 60 75
 Courriel : compagnielaneculotte@gmail.com

Défense et promotion de la langue française - Délégation du Cher

Président : M. Alain ROBLET
 Adresse : 307, Les Thébaults
 Tél. : 06 17 29 12 70
 Courriel : dlf.18.cher@gmail.com
 Site : www.langue-francaise-cher.fr

**Initiatives de Paix**

Président : Mme Danielle HRDY
 Adresse : 4, Le Portail
 Tél. : 02 48 64 59 29 ou 06 60 81 58 47
 Courriel : danielle.hrdy@gmail.com
 Site : forumpaixetsolidarite.wordpress.com

Le Carroi

Président : M Thomas CLAVIER
 Adresse : Rue Armand Cormont
 Tél. 06 63 77 69 13
 Courriel : contact@lecarroi.fr
 Site : www.lecarroi.fr

**Western Stories Club**

Président : M. Franck GILBERT
 Adresse : 2, Les Rappereaux
 Tél. : 09 81 93 80 13 - 06 65 29 66 55
 Courriel : franck_gilbert@hotmail.com

**Les associations de loisirs****Cercle des Compagnons d'Oniros**

Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Courriel : cercle.oniros@yahoo.fr
 Site : <http://cercle-oniros.blogspot.fr/>
 Facebook : Cercle Des Compagnons d'Oniros

**BCB - Invasion In ze Berry**

Président : M. Matthieu DERET
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 02 48 59 12 70 - 06 81 07 47 73
 Courriel : matthieu@invasion.world
 Site : berrychampdebataille.fr

**Syndicat des Propriétaires et Chasseurs**

Président : M. Claude BLAIN
 Adresse : 51, Rue de la Gare
 Tél. : 02 48 64 83 38
 Courriel : claude-blain@orange.fr

Les associations sociales**Amicale des Anciens FFI Cher Nord**

Président : Mme France PELET
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 02 48 67 96 22
 Courriel : France.pelet@hotmail.fr ou alain.besson1@gmail.com
 Site : <http://ffichernord.canalblog.com/>

Amicale des Sapeurs-Pompiers Menetou-Soulangis

Président : M. François BARATHON
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie

**Association des Jeunes Médecins du Cher (AJMC)**

Président : Mme Anaïde NOE-LAGRANGE
 Adresse : 6, Le Latier
 jeunesmedecins18@gmail.com
 Site : www.jeunesmedecins18.fr

**Association d'Aide Sociale de la Résidence Foyer-logements du 3^e Âge**

Président : M. Michel GILBERT
 Adresse : Foyer logements Louis Jouannin - 16, Rue du Foyer Logements
 Tél. : 02 48 64 80 98
 Courriel : foyer-logements.louis-jouannin@orange.fr
 Site : www.residencelouisjouannin.fr

Club Accueil et Joie de Vivre

Président : M. Jacques BERTHIN
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 02 48 64 81 48
 Courriel : j.berthin@orange.fr

Menetou Salon en Fête (MSEF)

Président : Mme Marie-Hélène COUSIN
 Adresse : 14, Route de Bourges
 Tél. : 02 48 64 81 71
 Courriel : associationmsef@orange.fr

**La P'tite Tribu de Menetou**

Président : M. Manuel DECONINCK
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 06 65 40 01 33
 Courriel : la.ptite.tribu.de.menetou@gmail.com

**Menetou Salon Animations**

Président : Mme Odile LAUGERAT
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon – 12, rue de la Mairie
 Tél. : 06 59 79 64 76
 Courriel : ms.animations18@hotmail.com

**Syndicat d'Initiative de Menetou-Salon**

Président : Mme Roselyne GREGOIRE
 Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
 Tél. : 02 48 64 87 57
 Courriel : syndicat.initiative.menetousalon@orange.fr
 Horaires d'ouverture : du 1er mai au 30 septembre - le vendredi, de 14h à 18h - le samedi et jours fériés, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

UNC section de Menetou-Salon

Président : M. Gérard DUPERON
 Adresse : 100, Derrière la Forêt
 Tél. : 02 48 64 84 02

Vents contraires à la Pierre Pointe

Président : M. Jacques LITRÉ-FROMENT
 Adresse : 307, Les Thébaults – Chez M. Alain ROBLET
 Tél. : 06 17 29 12 70
 Courriel : pierrepointe18@orange.fr

Les associations sportives**Amicale Bouliste de Menetou-Salon**

Président : M. Thierry RAIMBAULT – 57, route des Aix
 Adresse : Café du Nord – 7 place de l'Eglise
 Tél. : 02 48 64 07 12

Association de Yoga de Menetou-Salon (AYM)

Président : Mme Véronique DJABELA
 Adresse : LD Le Point du Jour - 18250 HENRICHEMONT
 Tél. : 02 48 26 76 41
 Courriel : yoga.menetou@gmail.com

Club de Tennis Menetou-Salon

Président : Mme Martine RAIMBAULT
 Adresse : 214, Les Louis
 Tél. : 06 70 28 54 58
 Courriel : menetou.salon.tennis@wanadoo.fr

**Gymnastique Volontaire**

Président : Mme Isabelle GILLET
 Adresse : 15, rue de Paradis – 18510 MENETOU SALON
 Tél. : 02.48.64.82.23

Team Cycliste Menetou-Salon

Président : M. Christophe YHUEL
 Adresse : 136, route de la Chapelle – 18000 BOURGES
 Tél. : 06.64.72.61.24

Union Sportive Henrichemont/Menetou-Salon

Président : M. Grégory D'HAUTCOURT
 Adresse : Chez Mme JOLIVET - 2, Rue de Fontbertrange
 Tél. : Mme JOLIVET 02 48 64 06 80
 Courriel : ste.a.menetousalon.foot@wanadoo.fr

**Les associations viticoles****Confrérie de Saint-Paul**

Président : Mme Carole LECLERC
 Adresse : 21, Les Faucards
 Tél. : 02 48 64 87 72

**Ordre des Chevaliers du Paissiau**

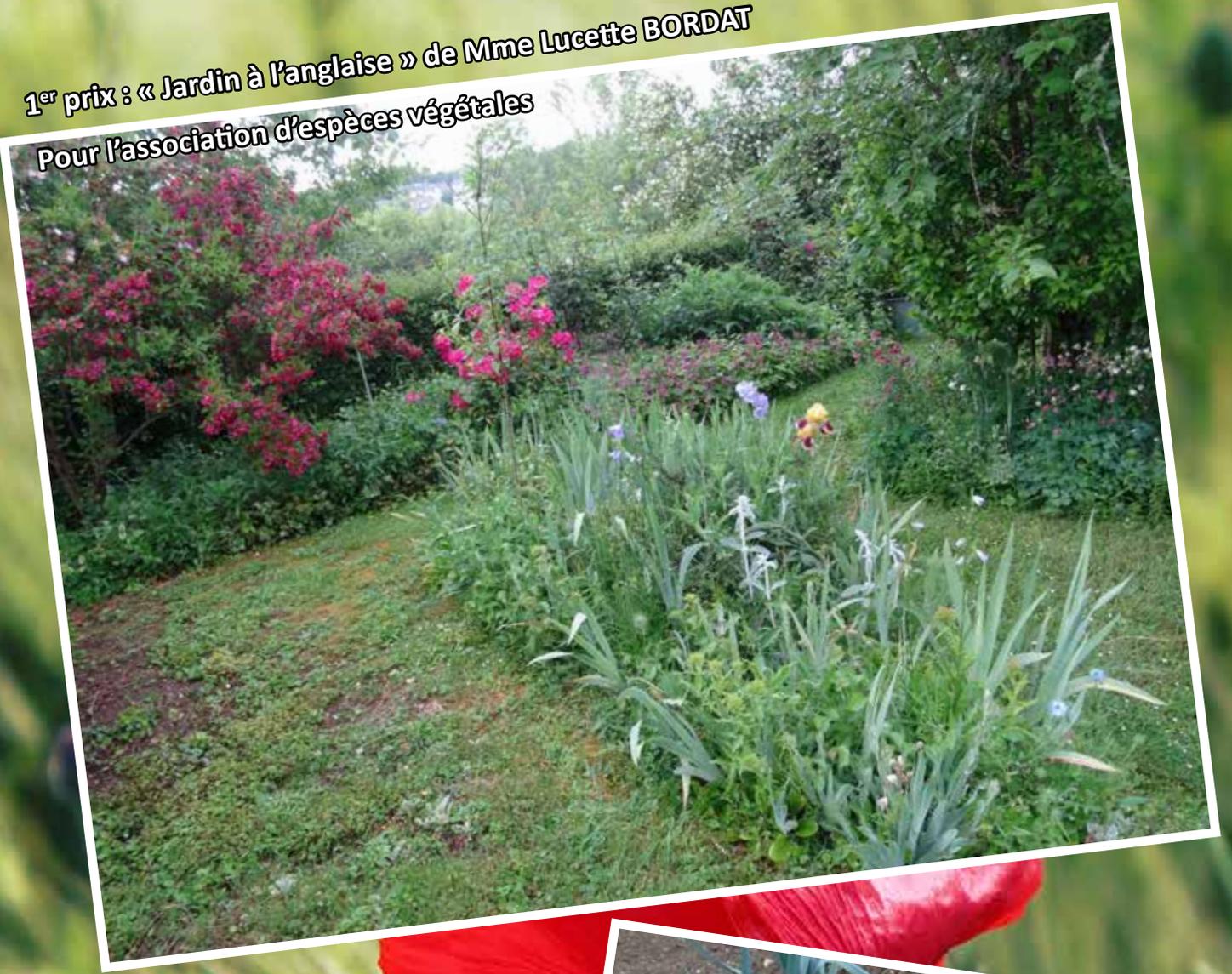
Grand maître : M. Jean Jacques TEILLER
 Adresse : 13, Rue de la Gare
 Tél. : 02 48 64 80 71
 Courriel : domaine-teiller@wanadoo.fr

Union viticole

Président : M. Pierre CLÉMENT
 Adresse : 3, Derrière la Forêt
 Tél. : 02 48 66 68 70
 Courriel : menetousalon-vins@wanadoo.fr
 Site internet : <https://www.vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/>



1^{er} prix : « Jardin à l'anglaise » de Mme Lucette BORDAT
Pour l'association d'espèces végétales



2018
15 JANVIER > 31 SEPTEMBRE
Commune de Menetou Salon

CONCOURS PHOTO

MON JARDIN AU NATUREL

Montrez votre savoir-faire en prenant une photo de votre jardin avec une réalisation qui illustre une action pour un jardin naturel, avec un intérêt paysager (hôtel à insecte, zéro pesticide, récupération eau, association de plantes...)

Ouvert à tous
3 Prix à gagner !

Envoyez-nous vos plus belles photos par mail à mairie.menetou@menetou-salon.fr
Règlement complet du concours photo sur le site de la mairie de www.menetou-salon.fr ou par mail : mairie.menetou.salon@menetou-salon.fr
Pour plus d'informations : 02 48 64 81 21

A green flyer for a photography contest. It features a filmstrip graphic with three photos of gardens. At the bottom, there are several logos of local organizations and the Menetou Salon logo.

2^{ème} prix : « Piège à la mouche poireau »
de M. Philippe GILLET
Pour son illustration de pratique